

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOULOUD MAMMERRI DE TIZI-OUZOU**

**FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES
DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS**

Mémoire de Magister

-École doctorale-

Spécialité : Français Option : Sciences du Langage

Présenté par : M. HOUFEL Samir

Sujet :

**COMPÉTENCE SOCIOLINGUISTIQUE D'UNE CLASSE
D'ÉTUDIANTS DE FRANÇAIS :
Cas de l'omission du *ne* lors de la négation.**

Devant le jury composé de :

- M. T. Zabout ; Maître de conférences ; UMMTO ; Président.
- M. M-A. Haddadou ; Maître de conférences ; UMMTO ; Rapporteur.
- M. A. Nabti ; Maître de conférences ; UMMTO ; Examineur.

Soutenu le :

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier vivement tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce mémoire.

*Une gratitude toute particulière à mon directeur de mémoire, **Monsieur Mohand-Akli Haddadou** qui, malgré un programme très chargé, a accepté de m'encadrer, de diriger mon travail et, dont les orientations et conseils m'ont permis de mener à terme cette étude.*

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	i
TABLE DES MATIÈRES.....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1. LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE EN ALGÉRIE	
1.1 Généralités.....	6
1.1.1 Historique.....	7
1.1.2 Situation générale.....	8
1.2 Approches sociolinguistiques et didactiques.....	9
1.2.1 statistiques.....	9
1.2.2 Problèmes de méthode.....	10
1.2.3 Aires d'emploi du français.....	12
1.2.4 Aires d'exposition.....	13
1.2.5 Hiérarchie des langues.....	13
1.2.6 Motivations pour l'apprentissage du français.....	14
1.2.7 Contact de langue.....	15
1.2.8 Conséquences sur « La Norme ».....	15
1.2.9 Phénomène identitaire.....	16
1.3. Approche linguistique.....	17
1.3.1 Situation linguistique en Algérie.....	17
1.3.2 Dynamisme.....	17
CHAPITRE 2. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL	
2.0 Introduction.....	20
2.1 Cadre théorique.....	20
2.1.1 La sociolinguistique.....	20
2.1.2 La linguistique variationniste.....	21
2.1.3 La variation en syntaxe.....	22
2.1.4 La légitimité de la variation grammaticale.....	23
2.2 Cadre conceptuel.....	23
2.2.1 Définitions de la communauté linguistique.....	23
2.2.2 La compétence de communication.....	23
2.2.3 La compétence sociolinguistique.....	24
2.2.4 Quelques concepts prenant en compte l'hétérogène.....	25
2.3 La négation.....	27
CHAPITRE 3. REVUE DE TRAVAUX DE L'EMPLOI VARIABLE DE <i>NE</i> EN FRANÇAIS PARLÉ	
3.0 Introduction.....	31
3.1 Études de Sankoff et Vincent (1977).....	31
3.2 Étude d'Ashby (1981).....	34

CHAPITRE 4. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LA VARIATION	
4.0 Introduction.....	38
4.1 La procédure d'enquête.....	38
4.1.1 Description de l'enquête.....	38
4.1.2 La problématique du projet d'enquête.....	39
4.1.3 Adéquation objectifs/enquêtes	39
4.2 Méthodologie.....	39
4.2.1 Recueil des données.....	39
4.2.2 Techniques et protocole d'enquête.....	40
4.2.3 La préparation de l'enquête (terrain, matériel, etc.)	42
4.2.4 Le cadre de l'enquête.....	43
4.2.5 Problèmes d'enquête.....	44
CHAPITRE 5. ÉCHANTILLON, CORPUS ET TRANSCRIPTION	
5.1 L'échantillon.....	48
5.2 Corpus.....	48
5.3 Méthode d'analyse des données linguistiques.....	52
5.4 Les transcriptions.....	53
5.4.1 La transcription orthographique.....	53
5.4.2 Transcriptions orthographiques aménagés	53
5.4.3 Les aménagements graphiques	54
5.5 Hypothèses de la présente étude.....	54
CHAPITRE 6. ANALYSE DES RÉSULTATS SUR LA VARIATION	
6.0 Introduction.....	58
6.1 Analyse de l'emploi/non-emploi de <i>ne</i>	58
6.1.1 Effet des facteurs externe et interne	58
6.1.2 Fréquence d'exposition aux médias en français.....	62
6.1.3 Fréquence d'usage du français à la maison.....	63
6.1.4 Effet du facteur « mobilité linguistique ».....	64
6.1.5 Analyses individuelles du score des 33 étudiants.....	65
RÉSUMÉ ET CONCLUSION.....	69
BIBLIOGRAPHIE.....	74
APPENDICES	
I Questions d'entrevue des étudiants de 2 ^e année licence de français.....	79
II Questionnaire sociobiographique.....	81
III Exemples de transcriptions orthographiques aménagées.....	83
IV Nombres et taux individuels des étudiants dans leurs emplois/non-emplois de <i>ne</i> selon le degré de formalité.....	89

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1

ÉVOLUTION HISTORIQUE DE L'EMPLOI DE *NE*.....28

TABLEAU 2

CARACTÉRISTIQUES SOCIALES DES LOCUTEURS.....46

TABLEAU 3

LES INDICES DE FRÉQUENCE D'USAGE DU FRANÇAIS ET DES MÉDIAS AU FOYER.....47

TABLEAU 4

LES INDICES DE FRÉQUENCE D'EXPOSITION AU FRANÇAIS.....48

TABLEAU 5

ÉCHELLE DE FORMALITÉ DES SUJETS ABORDÉS DANS L'ENTRETIEN.....52

TABLEAU 6

RÉSULTAT DES FACTEURS EXTERNE ET INTERNE SUR L'EMPLOI/NON-EMPLOI DE *NE*.....55

TABLEAU 7

INDICES D'EXPOSITION AUX MÉDIAS EN FRANÇAIS ET EMPLOI/NON- EMPLOI DE *NE*.....58

TABLEAU 8

INDICES DE FRÉQUENCE D'USAGE DU FRANÇAIS À LA MAISON ET EMPLOI/NON EMPLOI DE *NE*.....59

TABLEAU 9

EFFET DU FACTEUR « MOBILITÉ LINGUISTIQUE ».....60

TABLEAU 10

NOMBRES ET TAUX D'EMPLOI DE *NE* DES 33 ÉTUDIANTS.....61

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Cette étude est centrée sur un cas de variation linguistique¹ observé dans le français parlé d'étudiants de 2^e année, inscrits dans le département de français de Tizi-Ouzou. Il s'agit de l'alternance entre des phrases négatives avec ou sans particule *ne* (par exemple. *Je ne pense pas* vs *je pense pas*).

Elle a pour but, de poursuivre la recherche sur la compétence langagière en français. Toutefois, contrairement à la plupart des études antérieures, elle est centrée sur l'acquisition des aspects de français parlé où les locuteurs emploient des formes équivalentes au niveau de la valeur sémantique, et dont l'utilisation dans le discours est influencée par un ensemble de facteurs linguistiques et extralinguistiques.

La maîtrise des variantes linguistiques est une dimension importante de la compétence langagière, appelée la compétence sociolinguistique, dans les travaux sur l'enseignement des langues secondes. En effet, les variantes linguistiques sont associées à des différences sociales et à des différences de style (la variation intra-individuelle).

Cette étude tente de mesurer l'étendue du répertoire des variantes employées par les étudiants dans les situations de communication, et en particulier, le degré de convergence ou de divergence du répertoire de ces étudiants à celui de locuteurs de français de Tours et de Montréal.

La recherche scientifique a montré que les *règles linguistiques variables*² sont en théorie le résultat d'un choix. La sélection des alternatives linguistiques est fortement influencée par un certain nombre de facteurs, aussi bien internes (ie., opérant autour du système linguistique) qu'externes (ie., opérant à l'extérieur du système linguistique).

¹ Il y a variation linguistique lorsque « deux formes différentes permettant de dire la même chose. » L.-J. Calvet, 1993, *Sociolinguistique*, Que sais-je ? n° 2731, Paris, PUF, p.76.

² Cf. J. Auger, « Acquisition par l'enfant des normes sociolinguistiques » in M.-L Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Spritmont, Mardaga, p.17-18.

Les facteurs internes peuvent correspondre, par exemple, aux éléments linguistiques autour des variantes : le locuteur utilise la variante réduite [t], en concurrence avec la variante *tu*, plus fréquemment, devant voyelles³. L'effet de ces facteurs opère uniformément à travers les locuteurs de la communauté linguistique.

Les facteurs externes incluent les caractéristiques sociales des locuteurs (ex. âge, statut socio-économique, sexe, etc.) ou le contexte de communication (ex. le sujet de conversation). L'effet de ces facteurs externes est le même que celui exercé par les facteurs internes, il affecte la probabilité d'apparition de telle ou telle variante.

Le résultat final consiste alors, en « un ensemble de contraintes régulières, pesant sur tous les groupes sociaux ou sur presque tous les individus⁴ ».

La recherche sociolinguistique a souligné que les règles linguistiques variables étaient un aspect important du langage, surtout dans sa forme parlée. Elles affectent tous les composants du langage (la phonétique, la morphologie, le lexique et la syntaxe). Elles sont récurrentes dans la chaîne parlée et sont une dimension clé de la compétence langagière.

La recherche de corrélations significatives, entre variables linguistiques et paramètres sociaux, opère sur des groupes que l'on pourrait dire unifiés : une même classe d'âge, une même situation sociale etc.

Les recherches antérieures, en recourant à un corpus oral, se sont attelées à déterminer le répertoire des variantes linguistiques des locuteurs et à observer les facteurs qui régissent leurs utilisations. Les résultats de ces études ont indiqué qu'il reste du chemin pour l'amélioration de la maîtrise des variantes étudiées.

Notre étude part d'un groupe aléatoire (par exemple, l'échantillon de la population étudié à Marthe's Vineyard par Labov) et non d'un groupe préconstitué (par exemple, la bande des Cobra de Harlem étudiée, aussi, par Labov). Ces deux différentes approches ne changent en rien, sur le plan théorique, le lien entre langue et société : on entre dans ce dernier cas par le

³ Cf. F. Gadet, 1997, *Le français ordinaire*, 2^e éd. revue, Paris, Armand Colin, p.86.

⁴ W. Labov, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Édition de Minuit, p.132.

biais de la langue et l'on structure la société et dans l'autre cas, on structure une langue à partir d'un groupe⁵.

Pour communiquer, il faut certes, maîtriser la langue requise par la situation de communication, mais aussi mobiliser un savoir ou savoir-faire, c'est-à-dire une compétence de communication⁶.

Les étudiants communiquent rarement en français et enregistrent des lacunes quand ils interagissent informellement avec leurs amis. Conséquence, ils sont incapables de développer une bonne maîtrise du style formel ou informel de la situation, ils sont incapables d'utiliser telle variante typique de tel style contextuel.

Si les étudiants avaient une meilleure maîtrise de ces styles, ils seraient plus enclins à communiquer avec leurs camarades de classe, et par conséquent, à améliorer leurs habiletés à parler la langue française. Pour cela, la prise en compte des réalités sociolinguistiques est primordiale pour un enseignement plus efficace des langues étrangères.

Notre recherche s'appuie sur des données collectées lors d'entrevues semi-dirigées, enregistrées avec des étudiants de français. Elle cherche à atteindre le but suivant : faire l'inventaire des variantes employées par les étudiants et vérifier si l'emploi de ces variantes est affecté par les mêmes facteurs sociaux, stylistiques et linguistiques qui affectent leurs usages.

Nous prenons comme point de départ, le cas de variation documentée par la recherche sociolinguistique, dans le français parlé de Tours et de Montréal. Les données de ce cas de variation ont été recueillies à l'aide d'entrevues semi-dirigées, et analysées en utilisant la même méthodologie variationniste que nous utilisons pour notre recherche.

En plus de ces buts descriptifs, notre recherche tente de fournir des explications sur le traitement par les étudiants des cas spécifiques de variation. Parmi ces paramètres explicatifs

⁵ L.-J. Calvet, 1993, *Sociolinguistique*, *op.cit.*, p.75.

⁶ P. Fioux et R. Tirvassen, « Approches communicatives » in M.-L. Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, *op.cit.*, p.48.

pris en considération, on peut mentionner : l'emploi du français à la maison, l'exposition aux médias en français, l'emploi du français en classe de cours.

Le locuteur dit « restreint », limite son usage du français aux situations scolaires, son parler est plus standardisé et régulier dans sa syntaxe. Compte tenu qu'il communique nettement moins souvent en français et emploie cette dernière surtout à l'école, il est donc intéressant, sur le plan pratique, de vérifier si nos étudiants « restreints » affichent des tendances similaires. Cette approche a l'avantage de fournir des données qui pourraient servir à développer la compétence sociolinguistique des étudiants de français, en particulier leurs compétences à communiquer efficacement avec des francophones.

Aussi, notre recherche, avec son approche descriptive et explicative, tente de cerner ces aspects du français quand les locuteurs observent des règles linguistiques variables, en contraste avec les études qui observent des règles catégoriques, telle la liaison, caractérisée par son emploi invariant dans la langue. La négation constitue donc, un « paradigme grammatical » intéressant pour étudier la relation entre langue et société.

Enfin, cette étude sociolinguistique, qui vise à décrire l'emploi des variantes de négation grammaticales par un groupe d'étudiants au département de français, va examiner la façon par laquelle la structure sociale exerce son influence sur le choix que les locuteurs font des variétés linguistiques de l'adverbe de négation.

Problématique

Cette recherche sur l'appropriation de la compétence sociolinguistique par des apprenants du français, langue étrangère, tente de répondre à la question suivante : **Dans quelle mesure, les étudiants de français maîtrisent-ils la variation sociolinguistique ? L'enseignement du français à ces étudiants, suffit-il pour assurer l'appropriation de la variation sociolinguistique ?**

CHAPITRE 1.

LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE EN ALGÉRIE

CHAPITRE 1. LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE ET DIDACTIQUE EN ALGÉRIE

1.1 Généralités

Le problème des langues occupe une place centrale en Algérie. Face à une situation complexe et délicate, les responsables algériens ont souvent fait le choix de traiter la question, soit d'un point de vue linguistique, soit d'un point de vue politique ou idéologique⁷.

La situation linguistique de l'Algérie comprend quatre langues principales : l'arabe classique, le français, et deux langues parlées, mais non écrites : l'arabe dialectal et le berbère. Ces deux dernières sont des langues maternelles ; quant au français, introduit par la colonisation, il est parlé par une partie de la population⁸.

Le 18 octobre 2002, le président Abdelaziz Bouteflika s'est rendu à Beyrouth pour assister au IXe Sommet de la Francophonie⁹, le président Bouteflika a expliqué les raisons de la participation de son pays à cette première réunion :

« Aujourd'hui, nous devons savoir nous départir de la nostalgie chatouilleuse, qui s'exprime en repli sur soi, et nous ouvrir sans complexe à la culture de l'autre, afin de mieux affronter le défi de la modernité et du développement, par nous-mêmes et dans nous-mêmes [...]. L'usage de la langue française est un lien qui assure notre unité¹⁰. »

La communauté algérienne est l'une des principales communautés francophones. La relation entre la société algérienne et la langue française revêt une forme complexe. En effet, la réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation, sans conteste, unique au monde. Les Algériens sont très familiers avec la langue de Molière, l'Histoire passée y a beaucoup contribué.

⁷ Préface de G. Grandguillaume in K. Taleb-Ibrahimi, 1995, *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Dar al Hikma.

⁸ G. Grandguillaume, 2006, « Langue arabe en Algérie et à Mayotte » [en ligne], *Communications au colloque sur le bilinguisme à Mayotte*, 20 au 24 mars. Internet : <http://www.grandguillaume.free.fr/>.

⁹ La Francophonie est l'ensemble des pays qui utilisent le français comme langue officielle ou véhiculaire au monde. (J. Dubois *et alii.*, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, p.210-211.)

¹⁰ O. G., 2002, « l'Algérie dit oui à la francophonie », *Le Quotidien d'Oran*, 19 octobre.

1.1.1 Historique

La langue française est inscrite dans l'Histoire du Maghreb, « elle y fut langue d'oppression coloniale et de dépersonnalisation¹¹ ».

En 1830, l'Algérie a été administrée par la langue française jusqu'à son indépendance en 1962. Son système d'enseignement en langue arabe a été affaibli durant la colonisation. Toutefois, les langues parlées arabes et berbères se sont maintenues durant toute cette période¹². Mais après l'indépendance, la langue française fut perçue par les Algériens comme une langue d'ouverture et de promotion sociale. Elle fait partie du patrimoine maghrébin comme l'ont ressenti les écrivains maghrébins d'expression français.

Les grandes étapes de la politique algérienne d'arabisation

Cette politique s'est exercée sur des secteurs liés directement à l'État comme l'enseignement, l'administration et l'environnement général notamment les médias. Elle en a épargné les secteurs stratégiques de l'économie et des techniques¹³.

Dans l'administration, une ordonnance de 1968 contraint les fonctionnaires à apprendre l'arabe dans un délai de trois ans¹⁴.

Une loi, votée par l'Assemblée nationale le 26 janvier 1991, pour une application le 5 juillet 1992, devait imposer la généralisation de l'emploi de la langue arabe¹⁵. Mais cette loi elle-même a été gelée.

Le système éducatif algérien

Le système éducatif algérien a longtemps été cité en exemple. Depuis 1962, la scolarité est gratuite et obligatoire pour les enfants de six à seize ans qui suivent un cycle « fondamental » de neuf ans.

¹¹ G. Grandguillaume, 2004, « Les langues au Maghreb : des corps en peine de Voix » [en ligne], *Esprit, Immobilismes au Maghreb*, N°10, p.92-102. Internet : <http://www.grandguillaume.free.fr/>>, p.94.

¹² *Ibidem*.

¹³ G. Grandguillaume, 1998, « Arabisation et légitimité politique en Algérie » [en ligne], *Langues et Pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient*, EdiSud, p.17-23. Internet : <http://www.grandguillaume.free.fr/>>.

¹⁴ *Ibidem*.

¹⁵ *Ibidem*.

En 1995, plus de 7 millions d'élèves étaient encadrés par 300 000 enseignants, près de 60 % des enfants âgés de douze à dix-sept ans étaient scolarisés, 11,8 % de la classe d'âge concernée poursuivaient des études dans le troisième palier¹⁶.

1.1.2 Situation générale

Le système éducatif : La réforme de l'enseignement scolaire et le français langue seconde.

De grandes réformes ont cours dans le système éducatif algérien depuis 2003 et à partir de l'année scolaire 2006-2007, l'enseignement de la langue française se fait dès la 3^e année du cycle primaire.

Par ailleurs, un nouveau manuel de français est mis à la disposition des élèves. Un programme spécifique prenant en compte l'environnement socioculturel de l'apprenant algérien a été élaboré.

Cette nouvelle mesure vise à familiariser l'élève avec la langue française qu'il ne cesse de rencontrer quotidiennement : presse écrite, radio, télévision, cinéma, crèche, communication dans la rue, etc.

En ce qui concerne la langue française de manière générale, le système éducatif algérien est toujours régi par l'ordonnance n°76/35 du 16 avril 1976 portant sur l'organisation de l'éducation et de la formation. Ce texte législatif définit clairement la place qui doit être réservée à l'enseignement du français dans le système éducatif algérien : « Le français, défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur, doit permettre à la fois, l'accès à une documentation scientifique d'une part, mais aussi le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples¹⁷».

¹⁶ Données statistiques 1995/1996, Ministère de l'Éducation Nationale, Direction de la Planification, Sous Direction des Statistiques, Sept 1999, « La lettre du CNEAP », *Journal de L'Université Algérienne*, n° 138.

¹⁷ Ministère de l'Éducation Nationale.

1.2 Approches sociolinguistiques et didactiques

Introduction

La recherche s'intéresse aujourd'hui, en premier lieu, à la systématisation des processus du langage et de la communication en contexte algérien. Ceux-ci représentent la source et la base de toute approche sociolinguistique et didactique à la situation linguistique en Algérie.

Le grand volet de cette recherche devra dégager les différentes manifestations de la compétence communicative de l'Algérien, dans les contextes sociaux les plus déterminants et en contexte éducatif. Les résultats permettront de révéler leur impact sur la dynamique linguistique en Algérie.

1.2.1 Statistiques

Selon un sondage réalisé par un institut algérien, il ressort que l'Algérie est le premier pays francophone après la France. Le fait marquant à relever est que 60 % des foyers algériens comprennent et/ou pratiquent la langue française, soit plus de deux millions et demi de foyers, représentant une population de plus de 14 millions d'individus de 16 ans et plus. L'attitude favorable au français est confirmée par les résultats de deux enquêtes effectuées sur la place et les fonctions des langues étrangères en Algérie. La première, menée par le Centre National d'Études et d'Analyse pour la Planification, a ciblé 1800 parents d'élèves et 540 enseignants, répartis sur 14 wilayas du centre du pays. La seconde a visé une population d'étudiants du Département de français de l'université de Constantine¹⁸.

En ce qui concerne la place des langues étrangères dans la société, on peut remarquer que chez les enseignants, toutes disciplines confondues, la langue française recueille 53,33 % des préférences par rapport à l'anglais qui ne recueille que 40 %. Nos étudiants ont exprimé la même préférence avec l'indice 85,22 % contre 14,88 %¹⁹.

¹⁸ A. Benmesbah., 2003, «Algérie :un système éducatif en mouvement », Le Français dans le monde, n° 330, CLE, p.12/13.

¹⁹ *Ibidem*.

Par rapport au statut des langues étrangères, les résultats de l'enquête du CNEAP affirment que la langue française a été consacrée « première langue étrangère » dans la société, les entreprises et dans les institutions. Le maintien de ce statut au sein du système éducatif recueille 73,37 % de oui pour 24,83 % de non.

Les enquêtés ont déclaré aussi, avec l'indice de 70,45 % que la langue française est la deuxième langue du pays mais qu'elle est en même temps, avec 75 % d'opinion favorable, la langue la plus importante pour le pays.

Cette prééminence du français se retrouve aussi dans les souhaits que les parents émettent quant à la première langue étrangère qu'ils désirent que leurs enfants apprennent : 71,07 % pour la langue française, et 28,72 % pour l'anglais.

L'opinion des étudiants est identique à celle qui est exprimée par les parents, 113 des enquêtés sur 176 (soit 64,20 %) ont affirmé que la langue française est la langue la plus importante pour eux pour une insertion sociale et économique à l'issue des études universitaires.

Ainsi, il se dégage de la lecture des données statistiques du Ministère de l'Éducation Nationale et des résultats des deux enquêtes, une nette préférence pour la langue française.

Choisie par 98,72 % de la population scolaire, la langue française confirme et précise le prestige de cette langue chez les parents d'élèves, et montre d'une part qu'elle reste en position de force sur le marché linguistique algérien et d'autre part qu'elle a une incontestable existence dans la réalité sociolinguistique du pays.

1.2.2 Problèmes de méthode

L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguïté sociale : arabe classique, français, arabe algérien et berbère ou tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies.

La situation du français en Algérie a fait l'objet de plusieurs études qui ont montré qu'en raison de facteurs historiques et sociaux, le français en usage dans ce pays diffère de celui de France.

« La variation des productions individuelles, et par conséquent la variation des compétences est difficile à appréhender en catégories discrètes »²⁰. L'hypothèse du continuum²¹, appliquée au domaine africain, pose trois niveaux :

Le premier niveau : variété représentée par des écarts à la norme, le deuxième niveau : variété à norme implicite et le troisième niveau : variété médiatisée par les études supérieures.

Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe classique, redéfinit de façon évolutive les fonctions sociales de chaque idiome.

Le français en usage en Algérie

Le français basilectal est un français élémentaire appris sur le tas, il révèle un écart important par rapport au français normé hexagonal. Il est marqué par des variations phonétiques, une syntaxe simplifiée et un vocabulaire très réduit.

Le français acrolectal ou élitaire est le français du bon usage, du modèle littéraire diffusé par l'institution scolaire (garante de la norme académique exogène) maintenu dans son rôle de langue étrangère.

Le français mésolectal ou adapté est le fait d'une bonne partie de la société algérienne (journalistes, universitaires, écrivains etc.), il s'agit d'un français en contact linguistique qui s'est adapté à son nouveau milieu socioculturel en prenant quelques libertés avec la norme exogène. Il se caractérise par un accent particulier et une morphosyntaxe qui s'écarte quelque peu du standard.

²⁰ G. Prignitz in D. Robillard (de) et M. Beniamino (dir.), 1993 et 1995(2^e vol.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion, p.550

²¹ La notion de continuum, évoque l'idée d'un « espace continu non interrompu ». Khaoula Taleb-Ibrahimi entend rendre compte d'une telle situation linguistique multiple, mais non compartimentée. (K. Taleb-Ibrahimi, 1995, *Les algériens et leur(s) langue(s)*, op.cit.)

1.2.3 Aires d'emploi du français

La généralisation de l'emploi du français s'est réalisée principalement à partir de l'indépendance, avec le développement de la scolarisation et l'édification des institutions devant assurer un enseignement à toutes les couches de la société. Aujourd'hui, ses fonctions se sont réparties dans la société et les institutions, aussi bien dans les milieux formels qu'informels.

Milieux formels

Langue à vocation internationale, le français sert à communiquer avec l'extérieur. La francophonie prend alors toute son importance en ce moment avec la possibilité d'échange avec les pays africains - majoritairement francophones – et surtout avec l'Europe.

Au niveau de l'institution universitaire, des filières techniques sont enseignées en langue française pour ainsi suivre le train du développement. Le français est senti comme l'outil qui contribuerait potentiellement à faire sortir le pays du cloisonnement. Il est aussi à signaler une production littéraire d'expression française sous la plume d'écrivains algériens.

Milieux non formels

Directement tributaire de l'évolution de l'enseignement, la place du français en Algérie a varié. Outre son utilisation sociale (à la radio, à la télévision, et dans les journaux etc.), il y a lieu de souligner qu'une bonne partie des élèves arrive à l'école avec des connaissances en langue française, compte tenu de l'environnement socioculturel : un nombre assez important des élèves habitant la ville, parle un peu le français avant même leur scolarisation.

Dans les milieux urbains, l'hétérogénéité linguistique et la concentration des élites sont propices à l'expansion du français comme langue véhiculaire. Conséquence : les échanges se font de plus en plus en français. En revanche, en milieu rural, la situation étant homogène d'un point de vue linguistique, la pratique de la langue française est quasiment inexistante (À l'exception de la Kabylie).

1.2.4 Aires d'exposition

On apprend le français à partir de la troisième année primaire, mais des parents commencent déjà à inscrire leurs enfants dans les crèches spécialisées où ces derniers sont plongés dans un environnement francophone.

De plus, en Algérie il existe un bain francophone à travers les médias comme les journaux par exemple (plus de 50 % de la presse algérienne est en français), la radio, la TV, les magazines francophones etc.²²

L'autre phénomène qui explique le fort taux de francophones en Algérie, est la proximité géographique et culturelle des deux pays : deux heures d'avion nous séparent de la capitale française et près d'un million d'Algériens vivent en France, avec tout ce que cela entraîne comme liens directs et collatéraux²³.

Autre facteur, la France représente le premier pays visité par les Algériens. Il est à signaler que tous les vols à destination des principales villes françaises affichent complets l'été, de même que les dessertes maritimes à destination de Marseille²⁴.

Par ailleurs, la France est aujourd'hui présente, dans 52 % des foyers algériens par le biais de la parabole qui permet de capter TF1, France 2, France 3, TV5 etc. Ce qui participe grandement à l'exposition des Algériens à langue française²⁵.

1.2.5 Hiérarchie des langues

L'Algérie est un pays multilingue comportant quatre langues de différents statuts :

- 1) La langue arabe dite classique, essentiellement écrite. Elle est la langue officielle.
- 2) La langue française est la langue dominante et la langue étrangère la plus parlée en Algérie.

Elle est enseignée dans les écoles, elle est aussi la langue de l'économie.

²² A. Benmesbah., 2003, «Algérie :un système éducatif en mouvement », *art.cit.*

²³ *Ibidem.*

²⁴ *Ibidem.*

²⁵ *Ibidem.*

3) La langue arabe parlée (ou arabe dialectal) est la langue maternelle de la majorité de la population. Elle est la langue de la vie quotidienne.

4) La langue berbère est la langue maternelle d'une minorité importante de la population, principalement utilisée en Kabylie, dans les Aurès et dans le M'zab. Elle est essentiellement orale.

L'officialisation récente de la langue amazighe en Algérie, son introduction à la télévision et son enseignement dans certaines écoles, va contribuer à reconfigurer la place des langues sur l'échiquier idiomatique en reconfigurant les statuts et en redéfinissant les rôles, aussi bien de la langue arabe que de la langue française en usage en Algérie.

1.2.6 Motivations pour l'apprentissage du français

Langue française et ouverture sur le monde

Le français permet de regarder les chaînes de langue française, suivre les informations, regarder des films et des séries, aller au cybercafé, envoyer des courriers électroniques.

La langue française est une langue de communication entre les différents peuples et son apprentissage est essentiel car elle est complémentaire à la langue arabe.

L'enseignement supérieur notamment celui des sciences est donné en langue française, il faut donc avoir une connaissance en vocabulaire de spécialité.

Langue française et connaissance

Grâce à la francophonie, plusieurs horizons sont ouverts pour des études supérieures : les avantages dans la manipulation de l'ordinateur, la correspondance sur Internet, les échanges verbaux, la communication. Les connaissances en langue française sont autant d'atouts dont on puisse bénéficier dans la vie.

Le français, langue de la réussite sociale

Chaque parent sait que la réussite scolaire de son enfant sera limitée s'il ne maîtrise pas cette langue. Par exemple, les sciences et les mathématiques, enseignées en arabe dans le cycle secondaire, le sont en français dans le supérieur. La connaissance du français conditionne, aussi, la poursuite des études à l'étranger.

1.2.7 Contact de langue

La question des langues telle qu'elle s'est posée en Algérie, par les enjeux et les problèmes qu'elle a suscités, peut permettre de penser les questions soulevées à propos du bilinguisme.

Pour Sid Ahmed Bouhaïk²⁶, la condition première est de désirer sincèrement faire de l'Algérien du III^e millénaire « un arabophone heureux de pratiquer avec aisance la langue de Molière et un francophone complètement réconcilié avec son arabité et sa maghrébité, en possédant la langue d'El Mutanabbi ». La conséquence linguistique en serait la nécessité d'un bilinguisme franco-arabe. Mais hormis une suppléance envisagée comme progressive, aucune situation de bilinguisme n'est assumée officiellement.

Le français fait, certes, l'objet d'une réelle appropriation par ses usagers, mais on peut se demander si d'autres usagers utilisent et acceptent un français, qui intégrerait les emprunts aux idiomes locaux en contact.

1.2.8 Conséquences sur « La Norme »

En Algérie, le français est une langue véhiculaire telle qu'il est souligné par Sid Ahmed Bouhaïk²⁷. Tous les locuteurs sont concernés par le standard linguistique, et c'est seulement dans les cas où la langue joue un rôle dans les échanges publics, administratifs ou officiels que s'exprime le besoin de codifier. La réflexion sur la norme émerge en rapport avec la fonction véhiculaire de la langue.

²⁶ S. Bouhaïk, 2003, « Situation linguistique en Algérie: La société prend langue(s) », *El Watan*.

²⁷ *Ibidem*.

Les variétés de français

La variété parisienne de référence comprend un ensemble d'usages, du plus soigné au plus populaire. Le français de référence renvoie le plus souvent à l'ensemble des emplois répertoriés dans les grands dictionnaires de français et de grammaire qui font autorité. Cette variété, parlée par les Français instruits, est considérée dans le monde francophone comme le modèle à suivre.

À côté de la variété parisienne, il existe des variétés populaires. Elles ont évolué dans un contexte de grande liberté, intégrant des traits régionaux et bénéficiant de l'apport considérable de la diffusion par les médias.

Langue française « algérienne »

L'imaginaire linguistique dans l'expression du locuteur algérien - arabophone ou amazighophone - échappe de façon explicite aux codes conventionnels de la langue-norme de référence. Partie intégrante de la sensibilité linguistique vivante, la langue française « algérienne » n'appartient plus à la koinè de France.

1.2.9 Phénomène identitaire

L'arabe incarne une dimension identitaire musulmane fondamentale. Les langues parlées, berbères, comportent aussi cette référence islamique, mais s'inscrivent dans une référence d'identité régionale. Dans son article, Sid Ahmed Bouhaïk énonce aussi :

« Les langues arabe, amazighe, française font partie du paysage linguistique d'une même identité (...) Francophones algériens, nous y entrons (l'immense forêt qu'est le fonds culturel arabe) quand nous avons pris, une fois pour toutes, la décision de vivre notre arabité et notre maghrébité avec un sentiment de malaise et de culpabilité²⁸. »

L'opposition duale, par exemple, entre l'arabe langue d'identité et le français langue de modernité, est d'un degré de généralité telle, qu'elle n'éclaire en rien la nature complexe des rapports interlinguistiques et encore moins le sens et la prégnance symbolique de chacune des deux langues dans les processus de construction (s) de l'identité comme de la modernité.

²⁸ S. Bouhaïk, 2003, « Situation linguistique en Algérie : La société prend langue(s) », *art.cit.*

Un processus d'apprentissage d'une langue extérieure à la sensibilité linguistique algérienne est précisément ce qui pose problème, car il s'agit de savoir dans quelles conditions s'effectue cet apprentissage, dans quels types d'interactions linguistiques et culturelles il s'effectue et si réellement il s'effectue, tant sur le plan éducatif que social.

La question des effets de l'interculturalité linguistique dans le procès d'apprentissage social, soulève inmanquablement les aspects que cet apprentissage fait surgir.

1.3. Approche linguistique

1.3.1 Situation linguistique en Algérie

Dans le but d'une présentation optimale et rationnelle du contexte linguistique du français en Algérie, il y a lieu de découvrir la situation linguistique dans laquelle s'effectue l'enseignement/apprentissage du FLE. (Français Langue Étrangère).

Pour la grande partie des apprenants en Algérie, le français reste une langue étrangère. Les apprenants du FLE parlent en fonction de la région à laquelle ils appartiennent : l'arabe algérien, les langues berbères parmi lesquelles on peut citer le Tamazight reconnu depuis quelques années comme langue nationale, le Chaouia et bien d'autres langues.

En ce qui concerne l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie, l'influence des langues maternelles, et principalement l'arabe parlé qui sont des données relativement stables dans le contexte linguistique reste incontestable. Il n'est pas possible de les ignorer si l'on veut avoir une vue juste sur la situation.

1.3.2 Dynamisme

Les processus du langage et de la communication doivent être inventoriés et systématisés pour être ensuite situés par rapport aux langues en présence. Les résultats escomptés permettront de révéler leur impact sur la dynamique linguistique en Algérie.

Des réflexions seront ensuite faites quant aux implications didactiques des analyses sur l'enseignement des langues étrangères en Algérie.

L'enquête menée par Henri Frei, qui a donné lieu à sa « Grammaire des fautes » publiée en 1929, a bien montré combien le point de vue strictement normatif est réducteur. Au lieu de considérer la langue à travers la pratique de tous les jours, on se contente d'ignorer la réalité en condamnant des pratiques langagières considérées comme fautives ou déviantes. Ce qui est aujourd'hui la faute peut devenir la règle de demain.

CHAPITRE 2.

CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

CHAPITRE 2. CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

2.0 Introduction

Cette recherche s'inscrit dans le cadre théorique de la linguistique variationniste. Elle cible les dimensions sociales et stylistiques de la variation dans le parler des étudiants du département de français de Tizi-Ouzou.

Elle met à jour les usages variationnels (ou patrons de variation), qui distinguent ou rapprochent les productions de ceux du français élitaire, et les facteurs qui sont associés à cette divergence ou convergence linguistique, par exemple : l'emploi du français au foyer, les études en français, la fréquence d'emploi du français dans la vie active, la fréquence d'exposition aux médias francophones, etc.

Toute performance comprend aussi bien une compétence linguistique (la connaissance des règles de la langue) qu'une compétence sociolinguistique (la connaissance des règles socioculturelles et sociolinguistiques qui gouvernent l'élément approprié en contexte)²⁹.

2.1 Cadre théorique

2.1.1 La sociolinguistique

Comme le souligne la définition de Christian Baylon, la sociolinguistique étudie « les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur (s) langue (s), la planification et la standardisation linguistiques... Elle s'est donnée primitivement pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel³⁰. »

²⁹ D.H. Hymes, 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier/CREDIF, p.47.

³⁰ C. Baylon, 1996, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan, p.35.

La sociolinguistique considère que le sujet de son étude ne peut être, ni la « langue » (au sens saussurien) abordée comme systèmes de signes, ni la « compétence » (au sens chomskyen) décrite comme système de règles. Hymes développe le concept de « compétence de communication »³¹. Il ne suffit pas de connaître la langue, la maîtrise de celle-ci au sein de son contexte social est primordiale.

2.1.2 La linguistique variationniste

La linguistique variationniste étudie la compétence sociolinguistique des individus, c'est-à-dire le degré de maîtrise de la variation sociolinguistique. Elle se concentre sur les nombreux points de la structure de la langue où les locuteurs peuvent employer des formes linguistiques différentes pour exprimer le même sens. Ces formes différentes sont appelées « variantes linguistiques »³².

Lorsqu'ils décrivent ou tentent d'expliquer les cas de variation linguistique, les linguistes variationnistes emploient plusieurs des notions utilisées par les sociologues (les notions de classe sociale ou d'appartenance socio-professionnelle, de groupe d'âge, etc.) car ils partent de l'idée que c'est dans la structure sociale que résident les causes de la plupart des cas de variation linguistique³³.

Enfin, la linguistique variationniste n'apparaît plus comme une discipline autonome de la sociolinguistique. Elle devient l'ultime approche scientifique pour observer les corrélations entre des phénomènes linguistiques et la variation sociale³⁴.

Objectifs

Pour Claire Lefebvre³⁵, la linguistique variationniste vise les objectifs suivants :

³¹ D.H. Hymes, 1984, *Vers la compétence de communication*, op.cit., p.127.

³² J. Dubois et alii, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, op.cit., p.503.

³³ P. Thibault, « Variationniste (L'approche -) » in M.L. Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, op.cit., p.286.

³⁴ W. Labov, 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Édition de Minuit, p.259.

³⁵ C. Lefebvre, « les notions de style » in E. Bédard et J. Maurais, 1983, *La norme linguistique*, Québec et Paris, Conseil de la langue française et Le Robert, p.318.

- i. Démontrer que les variantes à l'étude ont bel et bien la même valeur sémantique notionnelle ou sont bien des réalisations différentes du même phonème,
- ii. Mesurer la fréquence discursive d'emploi des variantes³⁶ ;
- iii. Vérifier si cette fréquence varie en fonction des caractéristiques sociales des locuteurs ;
- iv. Vérifier si elle varie selon les différents codes de communication ou selon le sujet de la communication ;
- v. Vérifier si cette fréquence varie selon les propriétés linguistiques des variantes et/ou des contextes linguistiques dans lesquels elles sont employées ;
- vi. Interpréter les variations de fréquence que l'on aura pu observer.

2.1.3 La variation en syntaxe

Les phénomènes de variation en syntaxe ont été moins explorés que les phénomènes phonologiques. Parce qu'en grammaire toute forme met en jeu du sens, la phonologie et la syntaxe ne peuvent être traitées de la même façon.

Les traits étudiés sur le plan syntaxique sont :

- La simplification dans le système temporel (par ex. passé composé vs passé simple).
- Le redoublement du sujet dans les séquences SN +pronom.
- La disparition tendancielle des inversions en particulier dans l'interrogation.
- La modification dans le système des pronoms : *nous* remplacé par *on*.
- La prédominance de la parataxe, comme mode de mise en rapport des propositions, dans les phrases complexes.
- La réduction phonologique comme *tu* réduit à *t* devant une voyelle.

³⁶ « L'étude de la variation ne peut être que quantitative, ce qui entraîne nécessairement une opération de comptage. » (W. Labov, 1976, *Sociolinguistique, op.cit.*, p.131.)

2.1.4 La légitimité de la variation grammaticale

La phonologie est le domaine où a été pratiqué le plus grand nombre de recherche sociolinguistique sur la variation, car souvent les variables se présentent sous un aspect dichotomique, c'est-à-dire par présence ou absence.

La variation peut être aussi : lexicale, morphologique ou syntaxique. Gadet souligne que la « présentation dichotomique des variables est de fait favorisée par la méthodologie, avec le double confort d'un social dichotomique et d'une conception de la langue qui semble convenir à la phonologie³⁷ », c'est notamment le cas de la négation grammaticale.

2.2 Cadre conceptuel

2.2.1 Définitions de la communauté linguistique

À en croire Labov : « Il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On la décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue³⁸. »

Les tendances générales de la communauté linguistique se répètent chez les individus sous l'influence de réseaux de pairs³⁹. Même si le taux d'usage d'une variante varie entre les individus, les tendances générales restent les mêmes.

2.2.2 La compétence de communication

La notion de compétence de communication s'est affirmée comme « une révision sociolinguistique de la notion de compétence chez Chomsky⁴⁰. »

Mettant en cause la division du langage opéré par Chomsky entre la performance et la compétence, limitée au savoir linguistique, Hymes choisit comme objet d'étude « les variétés et les styles dans les façons de parler (la manière de parole) des communautés linguistiques

³⁷ F. Gadet, 2003, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys, p.70.

³⁸ W. Labov, 1976, *Sociolinguistique*, *op.cit.*, p.228.

³⁹ J.K Chambers, 1995, cité in M.L Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, *op.cit.*, p.21.

⁴⁰ H. Boyer, 1996, *Sociolinguistique: territoires et objets*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p.31.

réelles (posées non seulement comme différentes les unes des autres, mais aussi comme chacune constitutivement hétérogène) ⁴¹».

Pour Widdowson : « Connaître une langue ce n'est pas seulement comprendre, parler, lire et écrire des phrases. C'est aussi savoir comment ces phrases sont utilisées à des fins de communication. Il ne s'agit pas simplement d'acquérir la compétence linguistique de L2, mais aussi sa compétence communicative, c'est-à-dire ses normes contextuelles et situationnelles qui régissent concrètement les emplois de L2, qui leur confèrent des fonctions communicatives réelles⁴². »

Pour Sophie Moirand, la compétence de communication est la réunion de trois compétences : linguistique, discursive et socioculturelle⁴³.

2.2.3 La compétence sociolinguistique

La compétence sociolinguistique est définie par Hymes ainsi : « Les membres d'une communauté linguistique ont en partage une compétence de deux types, un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique ou, en d'autres termes, une connaissance conjuguée de normes de grammaire et de normes d'emploi⁴⁴. »

C'est la capacité de reconnaître et de produire un discours socialement approprié en contexte. Ceci implique la capacité de savoir adapter son style aux circonstances, en prenant en compte la situation, les interlocuteurs etc.

Labov (1976) résume que la maîtrise de la norme sociolinguistique inclut le choix de variantes sociolinguistiques appropriées. En situation scolaire, le contexte d'apprentissage de la langue est souvent plus formalisé, conscient et décontextualisé.

Les théories linguistiques décrivent le système de la langue, considéré comme homogène, elles ne sont pas prêtes à prendre en compte la part de l'hétérogène, apporté par le parler face

⁴¹ D. Coste, note liminaire in D.H. Hymes, 1984, *Vers la compétence de communication*, op.cit., p.8.

⁴² H.G. Widdowson, 1978, *Une approche communicative de l'enseignement des Langues*, Paris, Hatier-CREDIF, p.11.

⁴³ S. Moirand, 1982, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.

⁴⁴ H.D. Hymes, 1984, *Vers la compétence de communication*, op.cit., p.47.

à l'écrit ou par le vernaculaire⁴⁵ face au standard⁴⁶, pour des raisons qui débordent largement la rationalité scientifique. Il est donc indispensable de préciser les concepts qui permettent d'aborder l'hétérogène.

2.2.4 Quelques concepts prenant en compte l'hétérogène

La norme

« La problématique variationniste implique un questionnement sur les usages sociaux (et grégaires) de la langue, sur les diverses normes en vigueur⁴⁷. » Certains sociolinguistes parlent de norme objective : elle décrit le normal, le régulier telle qu'on peut l'observer ; et la norme subjective : telle qu'elle est intégrée dans un système de valeurs⁴⁸.

La norme, appuyée par l'écrit, impose sa domination par un effet de consensus : aucun locuteur ne la remet en cause en tant que norme. Elle a donc un effet unificateur sous les deux aspects objectif et évaluatif⁴⁹. En ce sens, norme tend vers le normal, point de référence par rapport auquel se disent les écarts et les fautes.

La notion de faute

Selon Françoise Gadet : « Est considéré comme faute d'un point de vue normatif, tout ce qui ne se conforme pas à la norme⁵⁰. ». Or, la norme s'impose selon des critères sociaux et non sur des critères linguistiques.

Aussi, aucune faute ne va jusqu'à l'échec de la communication et toutes s'expliquent par les conditions de production que la notion de faute ne rend pas.

⁴⁵ « Langue ou variété utilisée par un locuteur dans les échanges ordinaires avec des familiers et des pairs. » (F. Gadet, 2003, *La variation sociale en français*, *op.cit.*, p.127.)

⁴⁶ « Produit des interventions délibérées d'un État sur la langue, ou standardisation. » (*Ibidem.*)

⁴⁷ H. Boyer, 1996, *Sociolinguistique : territoires et objets*, *op.cit.*, p.11.

⁴⁸ M-L Moreau, « les types de normes » in M-L. Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, *op.cit.*, p.218-222.

⁴⁹ *Ibidem.*

⁵⁰ F. Gadet, 1997, *Le français ordinaire*, 2^e éd. revue, Paris, Armand Colin, p.9.

Les styles contextuels

La part de subjectivité, caractérisant les jugements sur les mots et constructions, par populaires, vulgaires ou familiers, n'étant plus satisfaisante⁵¹, on lui substitue celui de style, défini par Labov comme « le degré d'attention qu'un locuteur porte à sa propre production linguistique⁵²».

Types de variations

Cinq types de variations sont distingués :

- La variation diachronique est en rapport au temps : « Elle permet de contraster les traits selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents⁵³. »
 - La variation diatopique est liée à l'espace géographique : « La différenciation d'une langue suivant les régions relève de cette variation. Pour désigner les usages qui en résultent, on parle de régiolectes, de topolectes ou de géolectes⁵⁴. »
 - La variation diastratique « explique les différences entre les usages pratiqués par les diverses classes sociales. Il est question en ce cas de sociolectes⁵⁵. »
 - La variation diaphasique est « une différenciation des usages selon les situations de discours ; ainsi la production langagière est-elle influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation et se coule-t-elle en des *registres* ou des *styles* différents⁵⁶».
- D'autres variables peuvent se révéler pertinentes pour rendre compte de la diversité à l'intérieur d'une langue : l'âge, le sexe, l'ethnie, la profession, les circonstances de l'acte de communication etc⁵⁷.

⁵¹ C. Lefebvre, « les notions de style » in E. Bédard et J. Maurais, 1983, *La norme linguistique, op.cit.*, p.306.

⁵² W. Labov, 1976, *Sociolinguistique, op.cit.*, p.288.

⁵³ M-L Moreau, «variation» in M-L Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base, op.cit.*, p.284.

⁵⁴ *Ibidem.*

⁵⁵ *Ibidem.*

⁵⁶ *Ibidem.*

⁵⁷ H. Boyer, 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod, p.27-31.

La mobilité linguistique

Définition

« Elle porte une plus grande attention aux différentes étapes du cheminement de l'individu soumis aux pressions assimilatrices d'un autre groupe linguistique, dont la langue fait l'objet d'un apprentissage, puis est employée dans des contextes de plus en plus nombreux et larges jusqu'à rendre secondaire l'emploi de la langue maternelle »⁵⁸.

Aux distinctions quantitatives, relatives à la fréquence d'emploi du français, on peut aussi ajouter des différences qualitatives qui tiennent compte des types de situations de communication dans lesquels les francophones emploient le français⁵⁹.

Ainsi, parmi les étudiants, on trouve des individus dont l'emploi du français n'est pas ou est peu restreint : ils communiquent plus souvent en français ou seulement en français dans plusieurs domaines de la société (par exemple à l'école avec les enseignants, les camarades, dans la rue avec les amis, en famille etc.) ; ceux dont l'emploi du français est moyennement restreint : ils communiquent, presque aussi souvent, en français dans plusieurs domaines de la société, y compris en famille ; et ceux dont l'emploi du français est restreint : ils communiquent nettement moins souvent en français et emploient cette langue surtout à l'école.

2.3 La négation

Définition

« La négation est un des statuts de la phrase de base (assertive ou déclarative, interrogative et impérative) consistant à nier le prédicat de la phrase : *Paul n'est pas heureux* est une négation ; cette phrase est une assertive négative. [...] L'inventaire des moyens linguistiques par lesquels le locuteur est susceptible de nier son énoncé permet de distinguer entre les moyens morphologiques (on peut nier par simple affixation, le constituant sur lequel porte la

⁵⁸ C. Veltman, « Mobilité linguistique » in M-L. Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base, op.cit.*, p.212.

⁵⁹ R. Mougeon et E. Beniak, cité in M-L. Moreau (éd.), *ibid.*, p.280.

négation : **non** valable, **illisible**) et les moyens morphosyntaxiques : [...] Le morphème négatif *ne* employé seul dans les subordonnées comparatives (*je le crois plus/moins malin qu'il n'en a l'air*) ou en liaison avec des mots comme *personne, aucun, nul, guère, jamais, plus* en relation avec *ni* et surtout avec *pas* et *point*⁶⁰. »

La négation est un phénomène qui se présente de façon simple parmi les faits de syntaxe, dans la mesure où, comme certaines variables phonologiques, il fonctionne par présence ou absence : il s'agit de la possible omission de *ne* dans les phrases négatives.

L'omission de ne

L'omission de *ne* est l'un des stéréotypes les plus fréquemment soulignés, bien qu'il n'y ait de fait aucun locuteur pour réaliser toujours la particule *ne* ou l'omettre toujours.

On peut voir plusieurs raisons à cette tendance à l'omission, de poids inégaux⁶¹:

- 1) Le *ne* est senti comme redondant par rapport à *pas*, sémantiquement plus précis.
- 2) Il est phonétiquement faible, parce que comportant un *e* muet dans sa forme développée, et réduit au seul [n] devant voyelle, ce qui le rend parfois impossible à percevoir.
- 3) Sur le plan syntaxique, il constitue l'un des seuls obstacles à la fusion du cliticque sujet et du verbe, tendance forte du français actuel.

En français moderne, le non-emploi de *ne*, caractéristique du registre familier, est considéré comme une faute grammaticale⁶². Mais en pratique, *ne* est facultatif : c'est donc une variable à deux valeurs, car il est présent ou absent. Ceci permet une exploitation statistique simple. L'établissement de tels pourcentages a un intérêt indicatif évident.

Dans son étude sur le non-emploi de *ne* en français tourangeau, William Ashby (1981) estime que la perte de cette particule est un changement conforme à la tendance évolutive du français moderne selon l'ordre SVO (sujet-verbe-objet). (Cf. Tableau 1)

⁶⁰ J. Dubois et alii, 2002, *Dictionnaire de linguistique*, op.cit., p.321.

⁶¹ F. Gadet, 1997, *Le français ordinaire*, op.cit., p.99.

⁶² H. Frei, 1929, *La grammaire des fautes*, Genève, slatkine.

TABLEAU 1

ÉVOLUTION HISTORIQUE DE L'EMPLOI DE « NE »⁶³

Latin classique	Non	Verbe	-----
Ancien français et moyen français	Ne	Verbe.	(Pas etc.)
Français classique	Ne	Verbe.	Pas etc.
Français moderne	(ne)	Verbe.	Pas etc.
Français de l'avenir	-----	Verbe.	Pas etc.

Conclusion

D'une façon générale, en français contemporain, *ne* est employé systématiquement à l'écrit.

Lorsqu'il n'est pas employé, c'est que l'auteur cherche consciemment à imiter le langage oral.

Le peu d'exemples dans la langue écrite où *ne* n'est pas employé, souligne le fait que celle-ci est plus conservatrice et formelle que la langue parlée, c'est-à-dire que, l'écrit tend nettement plus à suivre les usages typiques du français normé ou standard que ne le fait l'oral. Une étude comparative entre langage oratoire (celui-ci est généralement préparé à l'écrit) et le langage oral spontané ne fait que confirmer cette idée. On trouve que celui-là se distingue de celui-ci précisément par sa répugnance à renoncer à *ne*⁶⁴.

Il n'est pas étonnant que dans le français écrit actuel, *ne* se trouve aux premières positions sur la liste des fréquences d'utilisation des mots en français écrit contemporain. Par contre, selon les chercheurs qui ont étudié la négation en français oral⁶⁵, le caractère sporadique de l'emploi de *ne* semble être une tendance montante des locuteurs francophones du XX^e siècle.

⁶³ Tiré d'Ashby, 1981, « The loss of the negative particle *ne* in French : a syntactic change in progress », *Language*, n° 57, No. 3, p.675

⁶⁴ Cf. L'étude entreprise par Françoise Gadet (F. Gadet, 1997, *Le français ordinaire*, op.cit., p.102.)

⁶⁵ Cf. G. Sankoff et D. Vincent (1977) ; W. Ashby (1981) dans le Chapitre 3.

CHAPITRE 3.

REVUE DE TRAVAUX DE L'EMPLOI VARIABLE DE *NE* EN FRANÇAIS PARLÉ

CHAPITRE 3. REVUE DE TRAVAUX DE L'EMPLOI

VARIABLE DE « NE » EN FRANÇAIS PARLÉ

3.0 Introduction

L'emploi variable du morphème *ne* en français oral est un thème abordé par de nombreux sociolinguistes. Pour cette recherche, on se limitera aux travaux de pionniers tels que Sankoff et Vincent (1977) et Ashby (1981) pour leur méthodologie proche de la nôtre.

Pour ces chercheurs, le morphème *ne* est en voie de disparition en français oral en situation de communication informelle et même formelle. Les données relevées à Tours en France par Ashby (1981) indiquent un taux d'omission de 63 %⁶⁶. Mais c'est à Montréal que le taux est le plus élevé avec un taux de 99.5 %⁶⁷.

3.1 Études de Sankoff et Vincent (1977)

Sankoff et Vincent font une analyse quantitative de *ne* en français parlé montréalais. L'objectif de l'étude est de vérifier si la particule disparaît dans cette variété de français.

Les auteurs ont dépouillé les 60 entrevues informelles tirées du corpus Sankoff et Cedergren (1973), dont la thématique porte sur le quotidien des Montréalais⁶⁸. La méthode de recherche repère toutes les phrases négatives, puis, effectue plusieurs exclusions en écartant les environnements où les distinctions se trouvent neutralisées pour des raisons phonétiques.

-Les expressions figées sont exclues, car elles se caractérisent par un emploi invariant de *ne*, par exemple *n'empêche que*, *n'est-ce pas*, *n'importe quoi* etc.

⁶⁶ W. Ashby, 1981, «The loss of the negative particle *ne* in French: a syntactic change in progress», *art.cit.*, p.677.

⁶⁷ G. Sankoff et D. Vincent, 1977, « L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal », *Le Français Moderne*, n° 45, p.246.

⁶⁸ *Ibid.*, p.248.

-Les occurrences de *ne*, masquées par le contexte phonologique, sont exclues : on exclut *ne* précédé de *on* et suivi d'une voyelle ; on exclut, aussi, les phrases négatives où figure le pronom *en*. Il est difficile de trancher dans ces deux cas, entre phénomène de liaison ou de négation.

-Les réponses courtes et phrases elliptiques sans verbes sont exclues, telles que, *rien* et *pas beaucoup* et les phrases sans sujet-clitique comme *veut pas*.

-Enfin, les phrases incluant une double négation sont exclues : ces phrases sont éliminées car elles posent problème quant à l'effet du contexte linguistique sur l'emploi/non-emploi de *ne*.

L'analyse faite par Sankoff et Vincent s'est limitée à 60 des 120 entrevues de leur corpus. Néanmoins, ils tirent des observations très importantes sur l'emploi que font les locuteurs de *ne*.

Les auteurs recensent 10.000 cas de productions de phrases négatives, 46 cas d'emploi du morphème *ne*, soit 0.5 %, et par conséquent un taux de 99.5 % de non-emploi. Le taux de chute de la particule a progressé plus rapidement qu'en France. Mais, les locuteurs continuent toujours à l'utiliser comme marqueur de négation, malgré sa faible fréquence.

Bien que *ne* soit le plus souvent employé en association avec d'autres marques de styles soignés dans les expressions figées ou dans les contextes métalinguistiques, Sankoff et Vincent montrent que cette particule joue toujours son rôle comme morphème de négation.

Seulement, 15 locuteurs sur 60 emploient *ne*, leur taux d'emploi reste faible : ces 15 usagers l'utilisent au moins une fois, et ils viennent de milieux socio-économiques divers. Les auteurs concluent que *ne* est disponible à la plupart des francophones montréalais, mais, ils ne l'utilisent qu'à très basse fréquence dans le parler ordinaire⁶⁹.

Sankoff et Vincent n'arrivent pas à conclure que l'appartenance socio-économique a un effet réel sur l'emploi de *ne*.

⁶⁹ Sankoff et Vincent, 1977, «L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal», *art.cit.*, p.251.

La fréquence relative de maintien de *ne* est très faible, à l'exception d'une Québécoise qui a retenu *ne* dans 8 % des cas. Tous les autres l'ont fait seulement à raison de 1 % des constructions possibles.

Ils constatent aussi, que bien que les locuteurs les plus scolarisés ont un peu plus tendance à utiliser *ne*, il n'existe pas une grande stratification sociale au sein des usagers de cette particule.

Par contre, *ne* joue un rôle important sur le plan stylistique⁷⁰, la particule apparaît dans des contextes où les locuteurs sont plus portés à s'auto-écouter et à surveiller leur langage⁷¹.

Par une analyse des contextes dans lesquels les locuteurs ont employé *ne*, les auteurs trouvent que certains contextes favorisent son emploi, notamment les commentaires métalinguistiques, les énoncés portant sur la langue, sur l'éducation, les phrases de type proverbial et dans quelques cas, les phrases portant sur des sujets mondains etc.⁷²

Sankoff et Vincent concluent que même si *ne* est peu fréquent à l'oral, il conserve une certaine marque stylistique et est associé aux sujets de conversation sérieux et formels.

Sankoff et Vincent (1977) ont analysé l'emploi/non-emploi de *ne* avec son deuxième élément de négation *pas*, *jamais*, *rien*, *personne*, *plus*. Ils concluent que la nature de la négation postverbale (*pas*, *jamais*, *rien*, *plus*, ou *personne*) n'exerce pas une influence sur l'emploi/non-emploi de *ne*. Le plus fréquent des éléments postverbaux *pas* est utilisé avec 99.7 % ; *jamais* avec 99.9 %, *rien* avec 100 %, *plus* avec 99.4 % et *personne* avec 100 %.

Les données de Sankoff et Vincent (1977) montrent que les usagers individuels de *ne* ne sont pas constants dans leur emploi de la variable standard.

⁷⁰ G. Sankoff et D. Vincent., 1977, « L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal », *art.cit.*, p.251.

⁷¹ *Ibid.*, p.253.

⁷² *Ibidem.*

3.2 Étude d'Ashby (1981)

L'étude d'Ashby est centrée sur l'emploi variable de *ne* par les locuteurs de français contemporain⁷³. Les données de l'auteur proviennent du corpus Ashby (1976), corpus recueilli auprès de locuteurs du français tourangeau. Le chercheur a constitué un sous-échantillon de 35 locuteurs sur un total de 100.

Le sous-échantillon inclut deux groupes d'âge (14 à 21 ans et 51 à 64 ans) et trois classes sociales : les locuteurs de la classe A qui ont une éducation universitaire, ceux de la classe B qui ont obtenu un diplôme d'école secondaire et ceux de la classe C qui n'ont pas de diplôme d'école secondaire⁷⁴.

L'auteur a recensé 2818 constructions négatives, 1031 cas d'emploi du morphème *ne*, soit 36.6 % et par conséquent un taux de 63.4 % de non-emploi.

Les observations d'Ashby prouvent que l'emploi variable de *ne* en français parlé à Tours dépend des éléments du contexte linguistique et des facteurs stylistiques et sociaux. Certains individus omettent *ne* de façon catégorique dans 100 % des constructions négatives⁷⁵.

Ashby fait une analyse du rapport entre la variation dans l'emploi de *ne* et les éléments syntaxiques. Parmi les résultats de cette analyse, on peut mentionner l'observation que le non-emploi de *ne* est tributaire de certaines expressions : la phrase *je sais pas* est considérée par Ashby comme un stéréotype d'un cas de non-emploi de *ne*⁷⁶.

Ashby calcule les pourcentages de la négation seconde, il trouve que la fréquence d'occurrence de certaines particules postverbales est pertinente pour l'analyse. Alors que *pas* apparaît dans 82.7 % des cas, les autres particules sont à 4.5 % (*plus*), à 4.1 % (*que*), à 3.7 % (*rien*), 2.6 % (*jamais*), 0.7 % (*personne*), 0.5 % (pour les autres locutions).

⁷³ W. Ashby, 1981, « The loss of the negative particle *ne* in French: a syntactic change in progress », *art.cit.*, p.675.

⁷⁴ *Ibid.*, p.676.

⁷⁵ *Ibid.*, p.677.

⁷⁶ *Ibid.*, p.678.

L'auteur trouve, aussi, que la locution choisie joue un rôle dans l'emploi variable du morphème. Alors que, *plus* et *que* favorisent son emploi, *pas* est favorable à son élimination, pour des raisons de fréquence et de valeur sémantique (risque de confusion avec des homophones)⁷⁷.

Ashby examine, aussi, l'effet des facteurs stylistiques sur l'emploi variable de *ne*, l'auteur part de l'hypothèse qu'au fur et à mesure de l'entrevue, le locuteur devrait relâcher son attention et tendre à diminuer son emploi de *ne* à la fin de l'entrevue.

Durant la dernière moitié de l'entrevue, les participants ont augmenté leurs taux d'omissions de 63 % à 65 %. Ashby confirme son hypothèse, car plus de *ne* sont employés durant la première moitié de l'entrevue que durant la deuxième⁷⁸.

En ce qui concerne l'effet du sérieux de la conversation sur l'emploi variable de *ne*, Ashby examine brièvement les occurrences des locuteurs, ayant le taux de non-emploi le plus élevé, ont employé *ne*.

Selon Ashby⁷⁹, sur un total de 23 cas de *ne*, il y a 19 qui confortent les conclusions de Sankoff et Vincent, à savoir que les sujets sérieux favorisent l'emploi de *ne* (65 %). Par contre dans les situations informelles, les sujets ont 84 % d'omissions.

Ashby examine, aussi, l'emploi variable de *ne* en fonction des caractéristiques sociales et démographiques des locuteurs. Il montre clairement que le statut socio-économique affecte le taux d'emploi de *ne*.

Plus précisément, cet auteur constate que les locuteurs de la classe aisée ont un taux d'emploi sensiblement plus élevé que celui des autres classes sociales⁸⁰. Ce résultat suggère l'idée que le non-emploi de *ne* trouverait ses origines dans le parler des locuteurs des couches populaires.

⁷⁷ W. Ashby, 1981, « The loss of the negative particle *ne* in French: a syntactic change in progress », *art.cit* p.679.

⁷⁸ *Ibid.*, p.682.

⁷⁹ *Ibidem.*

⁸⁰ *Ibid.*, p.684.

En ce qui concerne le facteur sexe, Ashby constate que les femmes omettent plus souvent *ne* que les hommes, sauf lorsque celles-ci sont des locutrices âgées des classes moyenne et supérieure qui se distinguent par un taux d'emploi de *ne* particulièrement élevé⁸¹.

Le non-emploi de *ne* était associé à un patron de stratification sociale stable : les locuteurs des classes supérieure et moyenne omettaient *ne* plus souvent que ceux de la classe ouvrière et les femmes employaient *ne* plus souvent que les hommes. Ce patron de stratification sociale a été attesté dans de nombreuses études sur la variation. Ce sont le plus souvent les femmes qui sont à l'avant-garde du processus de diffusion de la variante non-standard. Ashby a retrouvé ce patron de variation dans le français parlé à Tours. Ce sont les jeunes femmes et surtout les femmes de la classe ouvrière, qui ont les taux de non-emploi de *ne* les plus élevés.

⁸¹ W. Ashby, 1981, « The loss of the negative particle *ne* in French: a syntactic change in progress », *art.cit.*, p.684.

CHAPITRE 4.

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LA VARIATION

CHAPITRE 4. MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE SUR LA VARIATION

4.0 Introduction

Afin de répondre à notre problématique de recherche sur la variation linguistique dans le français parlé, une enquête de terrain est effectuée selon la méthodologie de la linguistique variationniste.

Le département de français est le terrain idéal pour vérifier nos hypothèses, car c'est l'espace social par excellence de la communication en français standard.

Les techniques utilisées se limitent à des entretiens semi-directifs en adéquation avec notre problématique.

La préparation de l'enquête (rédaction de questionnaires, préparation de matériel d'enregistrement, choix d'informateurs, repérage des lieux, etc.) s'est faite en fonction de nos choix méthodologiques.

Les variantes linguistiques sont collectées au sein d'une communauté de locuteurs précise (les étudiants de 2^e année licence de français), au sein d'un réseau social serré.

4.1 La procédure d'enquête

4.1.1 Description de l'enquête

Le protocole d'enquête applique les enquêtes classiques d'un certain nombre de sociolinguistes de terrain comme William Labov et Lesley Milroy. Cette enquête va se concentrer sur la compétence sociolinguistique d'étudiants, c'est-à-dire sur le degré de maîtrise de la variation langagière dans le discours d'apprenants de français à travers un cas de variation syntaxique : l'omission de la particule *ne*.

4.1.2 La problématique du projet d'enquête

L'objectif de cette recherche est de décrire dans un premier temps, ensuite d'expliquer le comportement langagier d'un groupe d'étudiants, par l'obtention de données quantitatives et qualitatives complémentaires⁸². La méthode par entretiens individuels semi-dirigés est la plus adéquate.

Pour cela, il est important de constituer un corpus le plus fidèle du vernaculaire du groupe⁸³, et le terrain le plus propice à la distribution des variantes linguistiques est l'université.

On rappelle que notre recherche tente de montrer l'effet de facteurs linguistiques et extralinguistiques sur le choix de variantes linguistiques et le degré de maîtrise de la variation sociostylistique.

5.1.3 Adéquation objectifs/enquêtes

Les études de variation privilégient les enquêtes de terrain. Elles adoptent une approche quantitative des données. Pour ce faire, on sélectionne un certain nombre de variantes, on isole les facteurs linguistiques et extralinguistiques qui font qu'une variable est réalisée sous plusieurs formes. Ensuite, on complète par les données qualitatives du questionnaire qui montre « le comportement individuel en fonction des situations globales dans lesquelles il s'insère⁸⁴. »

4.2 Méthodologie

4.2.1 Recueil des données

Les données ont été recueillies selon les modalités de l'enquête sociolinguistique classique, par entretiens enregistrés dans la tradition développée par Labov. Les techniques ont été adaptées à la spécificité de la recherche.

⁸² Ph. Blanchet, 2000, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Rennes, Presses de l'université de Rennes, p.32.

⁸³ A. Blanchet et A. Gotman, 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, p.36.

⁸⁴ R. Boudon, 1995, *Les méthodes en sociologie, Que sais-je ?* N° 1334, Paris, PUF, p.120.

Un entretien d'un quart d'heure en moyenne a été mené par l'enquêteur avec chaque participant. L'entretien avait pour but d'enregistrer un discours aussi naturel que pouvait le permettre le contexte « semi-guidé », en tête-à-tête, et dans l'enceinte de l'université. L'enquêteur a commencé par poser des questions générales couvrant des sujets familiers : les loisirs (télévision, radio, lectures etc.), la famille, le tout pour accrocher un échange verbal. Des thèmes plus formels ont été abordés, comme l'enseignement, la langue, l'avenir. L'ambiance se voulait aussi décontractée que possible. On avait préparé une série fixe de questions, chaque question était posée spontanément.

4.2.2 Techniques et protocole d'enquête

Le type d'enquête choisi

Chaque enquête a son propre chemin méthodologique. La linguistique variationniste procède du traitement quantitatif par l'étude d'un certain nombre de personnes. Elle opte pour une ou plusieurs variables linguistiques à observer sur un panel de la population (échantillon représentatif), par la méthode des entretiens semi-dirigés pour atteindre les usages.

À côté d'une approche quantitative, on complète par des données qualitatives des sujets du groupe, fournies par le questionnaire.

Ce groupe de personnes est constitué d'étudiants qui pour la plupart ont le même âge et le même niveau d'étude.

Le Corpus

En sciences du langage, un corpus est un « ensemble d'énoncés qu'on soumet à l'analyse⁸⁵. ».

Il s'agit d'un ensemble de données langagières, construit par le chercheur en fonction de l'objectif descriptif ou explicatif qui est le sien.

Le nombre d'enquêtés par point d'enquête rend possible la constitution d'un échantillon vraiment représentatif de couverture sociale large. L'accent est mis sur une optimisation des informations à collecter.

⁸⁵ Dubois *et alii*, 2002, *Dictionnaire de linguistique, op.cit.*, p.123.

Représentativité du corpus

Toutefois, il est souvent impossible de récolter l'ensemble des énoncés d'une langue à propos d'un phénomène. Il reste que le corpus doit être relativement représentatif. En fonction de l'objet d'étude, il doit pouvoir être exploité de manière scientifique.

Dans la constitution du corpus, il convient donc de rester très vigilant en évitant les parasitages (préjugés, influence de l'enquêteur, etc.) afin d'obtenir un corpus, le plus fidèle possible à l'objectif fixé.

Types de méthodes

Selon que l'on se fixe pour objectif d'analyser une langue ou les variations d'une langue, les méthodes d'investigation seront très variables.

La description des usages variationnels par la confrontation avec des facteurs extralinguistiques (âge, sexe, situation professionnelle, lieu de résidence, niveau d'étude, etc.) permet d'expliquer, ou tout au moins de faire des hypothèses explicatives quant aux phénomènes de variation, afin de pouvoir, dans un dernier temps, évaluer l'évolution du changement.

Il s'agit d'enregistrer les pratiques langagières, mais en avertissant les locuteurs, c'est-à-dire, en leur demandant l'autorisation. La spontanéité est moins forte, mais l'expérience montre que très souvent, les locuteurs oublient la présence du magnétophone au bout d'un moment.

Les entretiens : semi-dirigés

L'entretien semi-dirigé ou semi-directif (appelé observation indirecte par les sociologues) est plus souple car les questions peuvent donner cours à des réponses réfléchies. L'ordre des questions et leur formulation peuvent varier.

La pratique de l'entretien est le rôle de l'enquêteur le plus « périlleux », puisque sa présence entraîne inévitablement des modifications dans le comportement et le discours de l'enquêté.

Thème de discussion

Le thème doit laisser l'enquêté s'exprimer, tout en permettant de dresser un « portrait sociolinguistique » détaillé. Certains thèmes gagnent souvent à être abordés :

L'enseignement à l'université, les professeurs, les souvenirs d'école, la langue française, les attitudes sur le français, la famille, les loisirs, l'étranger.

4.2.3 La préparation de l'enquête (terrain, matériel, etc.)

Enquête

Nous avons procédé à une étude quantitative pour recueillir des données reflétant la variation linguistique dans l'usage des variantes de négation chez des étudiants en langue française.

Notre enquête basée sur un discours spontané, comptait 20 questions.

Terrain

L'adéquation d'une posture d'enquête doit être spécifiquement adaptée à la spécificité du terrain. Les enregistrements sont effectués dans l'enceinte même de l'université (au département comme à la sortie des amphithéâtres).

Il est important de souligner le besoin d'appartenir à un réseau social dense, où les sujets sont bien ancrés dans leur environnement géographique.

Matériel

Nous avons utilisé un magnétophone digital, de haute qualité, facilement transportable.

Les enregistrements

À chaque point d'enquête, cinq locuteurs sont enregistrés, avec un nombre de filles plus important que les garçons afin de refléter la réalité (les filles représentent les deux tiers d'une classe de français). Le volet de l'enregistrement de la conversation sur des sujets formels et informels, vise à obtenir des données de parole spontanée. Lors de l'entretien, seul l'enquêteur et le sujet sont présents et c'est l'enquêteur qui pose les questions.

Rédaction du questionnaire

Le questionnaire comporte une section pour l'information sociobiographique, la langue maternelle, la filière du baccalauréat, la fréquence d'usage du français (souvent, quelquefois, rarement au foyer), la fréquence d'usage des médias, les emplois du français. Les participants étaient priés de cocher d'une croix dans les cadres appropriés. Ce questionnaire est essentiel pour ensuite opérer des corrélations avec les données du corpus.

4.2.4 Le cadre de l'enquête

Note sur les enquêteurs

Nous avons travaillé en équipe, les membres de cette équipe, choisis pour leur disponibilité, sont des étudiants inscrits en 2^e année français. Certains ont constitué des intermédiaires entre l'enquêteur et la population estudiantine.

Les garçons sont tous enregistrés par l'enquêteur principal. Par contre, la majorité des filles sont enregistrées par une camarade de même sexe.

Les individus enquêtés

Si notre enquête de terrain s'est intéressée aux étudiants de 2^e année, c'est parce que ces étudiants ont déjà obtenu leur module de PSL I (pratique systématique de la langue) durant leur première année et continuent à se perfectionner en langue avec PSL II. Ces étudiants sont donc dotés d'une compétence linguistique. Ensuite ces étudiants se connaissent, ils font partie d'un réseau social homogène dans les pratiques et attitudes linguistiques, compte tenu du même âge.

Pour chaque point d'enquête, le même protocole de base est observé. Les enquêtés doivent appartenir à des réseaux sociaux denses. Dans l'absolu, l'un des enquêteurs doit faire également partie du réseau. Ce choix précis aide à surmonter le paradoxe de l'observateur : les sujets oublient plus facilement la présence du magnétophone et le chercheur parvient à accéder plus aisément au vernaculaire.

Chronologie de l'enquête

L'enquête s'est étalée sur tout un mois. Les enregistrements de l'enquête ont duré une quinzaine de minutes en moyenne. Le questionnaire a été administré après les entretiens.

Déroulement pratique de l'enquête (difficultés, commentaires, surprises, etc.)

Certaines entrevues se sont déroulées au département de français, à la sortie des classes. Les étudiants que nous avons sollicités pour un entretien ont bien répondu à notre sollicitation, car pour certains, nous nous connaissions déjà auparavant. Quant aux autres enregistrements de l'enquête, ils se sont déroulés à la sortie des amphithéâtres.

La relation sociale enquêteur/enquêté

La spécificité du terrain oblige à se soucier de la qualité de la relation avec les enquêtés : savoir être proche de la population observée, écouter les enquêtés, donner des informations quant aux objectifs de la recherche etc.⁸⁶

Il est donc indispensable de respecter certains principes s'appuyant sur une méthodologie, inspirée de Milroy, en termes de réseau social, exploitée à travers la technique de « l'ami d'un ami ».

Bourdieu pense qu'il est primordiale de « laisser aux enquêteurs la liberté de choisir les enquêtés parmi des gens de connaissance ou des gens auprès de qui ils pouvaient être introduits par des gens de connaissance. La proximité sociale et la familiarité assurent en effet deux des conditions principales d'une communication non violente⁸⁷. »

4.2.5 Problèmes d'enquête

Problèmes particuliers liés à l'enquête

Un certain nombre de difficultés lors de l'enquête sont à relever :

Le niveau assez bas des étudiants, la faible structuration des énoncés, le recours à des réponses courtes, nous ont poussés à introduire des consignes à chaque entretien.

⁸⁶ F. Gadet, 2003b, « Derrière les problèmes méthodologique du recueil des données », [en ligne] *Texte !* [Réf. juin/septembre], Internet : http://www.revuetexto.net/inédits/Gadet_Principes.html.

⁸⁷ P. Bourdieu (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, Collection Point., p.1395.

Les attitudes d'appréhension vis-à-vis des enjeux de l'enquête, nous ont amené à expliquer quelque peu les objectifs de la recherche.

Aussi, la crainte de certains d'apparaître dans l'enquête nous a poussé à souligner le caractère anonyme des entrevues et des questionnaires, ce qui a rassuré d'emblée les participants.

Nous avons été amené à exclure des participants pour effacement accidentel des enregistrements ou pour la non-restitution des questionnaires (certains étudiants ont voulu avoir un peu plus de temps pour bien pouvoir remplir le questionnaire).

Le manque d'expérience des enquêteurs lors des entretiens, nous a peu détaché des questions préparées.

Problèmes d'ordre culturel

Nous avons à déplorer l'absence d'une culture de l'entretien qui mine les enquêtes de terrain.

Le regard porté à l'observateur nous a semblé plein de préjugés ce qui nous a poussés dans nombre de cas, à expliquer, voire rassurer les enquêtés.

Même le questionnaire est reçu -en reprenant le terme de Bourdieu- comme une violence symbolique⁸⁸. Au-delà des préjugés, beaucoup de travail reste à faire dans ce domaine pour réussir son enquête et rassurer ses enquêtés.

Le rôle des enquêteurs

Avant de commencer l'enquête, il est impératif de s'interroger sur la place tenue dans l'interaction, sur notre propre observation, sur les individus à interroger.

La situation en notre présence est nécessairement transformée, à nous de savoir comment, réduire cet impact au minimum et d'en tenir compte dans l'analyse des données.

⁸⁸ P. Bourdieu, 1982, *Ce que parler veut dire –L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, p.36.

Le paradoxe de l'observateur

Le rôle de l'enquêteur a été longuement étudié. Son influence est évidemment forte s'il ne fait pas un effort d'objectivité et de neutralité dans son comportement, ses attitudes, ses questions, ses propos, etc.

Le respect de la personne interrogée se situe à plusieurs niveaux : elle doit rester maîtresse de son temps, de son espace, de sa langue. La langue dans laquelle se déroule l'enquête doit être celle de l'enquêté. C'est à l'enquêteur de faire l'effort et pas l'inverse.

Le pouvoir que confère la situation d'enquêteur doit, à tout prix, être amoindri afin de gagner la confiance de la personne et d'instaurer l'ambiance la moins tendue possible. Toutefois, l'ensemble de ces précautions ne suffit pas à éviter l'influence de la présence de l'enquêteur.

Si tout cela est indispensable à signaler, notons qu'il ne faudrait pas penser que toute enquête avec présence de l'enquêteur soit « biaisée » et donc inutile. Les réponses des sujets varient en fonction de la situation d'interaction⁸⁹, mais poser cette variation en termes de biais ou de déformation est erroné. Cette problématique amène à penser qu'il existerait une vérité du sujet en dehors de toute interaction.

Toute réponse est toujours donnée dans une situation d'interaction, quelle que soit cette situation d'observation, provoquée ou non. La variabilité des réponses est une donnée de fait qui ne remet pas en cause l'authenticité des propos : ils sont authentiques dans la situation d'une interaction au cours de laquelle ils ont été produits. La situation d'entretien est une situation sociolinguistique parmi d'autres. Il convient de tenir compte de ces éléments au cours de l'analyse.

⁸⁹ P. Bourdieu (dir.), 1993, *La misère du monde*, *op.cit.*, p.1391.

CHAPITRE 5.

ÉCHANTILLON, CORPUS ET TRANSCRIPTION

CHAPITRE 5. ÉCHANTILLON, CORPUS ET TRANSCRIPTION

5.1 L'échantillon

Quarante étudiants de différents groupes ont participé à notre enquête sur une population finie. L'échantillon homogène est prélevé dans une circonscription délimitée : le département de français. Le français est la langue seconde des 40 participants. Leur âge moyen est de 20 ans. Après la décantation⁹⁰, trente-trois étudiants constituent notre échantillon. Ce dernier représente 1/7 de la population.

L'objectif de cette recherche est de décrire dans un premier temps, ensuite d'expliquer le comportement langagier d'un groupe d'étudiants, par l'obtention de données quantitatives et qualitatives.

5.2 Corpus

Le corpus a été recueilli, à l'aide d'entrevues enregistrées, auprès d'un groupe d'étudiants de français inscrits en deuxième année (n = 33). Le recueil du corpus linguistique s'est effectué sur le terrain à l'aide d'un enregistreur audio.

Durant les entrevues semi-dirigées, on a posé environ une vingtaine de questions d'actualité. Les questions portaient sur les préférences relatives aux médias, aux lectures et sur différents aspects de l'usage du français et de l'enseignement de cette langue.

Après l'entrevue, un questionnaire a permis de collecter les données sociobiographiques et les fréquences d'emploi du français et d'exposition au français dans diverses situations. Ces données d'évaluation de la fréquence d'emploi du français ont permis de calculer des indices globaux individuels de fréquence d'emploi du français. Nous utiliserons ces données dans notre étude de l'effet de la fréquence d'emploi du français sur l'emploi variable de *ne*.

⁹⁰ La raison est due à l'effacement de certains enregistrements, et à la non réception de questionnaires.

TABLEAU 2

CARACTÉRISTIQUES SOCIALES DES LOCUTEURS (n = 33)

	n (33)
Langue maternelle : le kabyle	
Sexe	
Garçon	13
Fille	20
Filière du BAC	
Sciences Humaines	22
Science Naturelle et Vie	05
Langues étrangères	06
Classe sociale	
Classe Moyenne Supérieure	04
Classe Moyenne Inférieure	20
Classe Ouvrière	09

L'échantillon inclut plus de filles (n=20) que de garçons (n=13). Les sujets proviennent tous d'un foyer où les parents ont le kabyle comme langue maternelle.

L'échantillon est caractérisé par un bac en majorité en lettres et sciences humaines, suivi par le bac en science de la nature et de la vie et enfin du bac en langues étrangères.

Après l'examen de l'éventail des professions exercées par les parents, on constate que la majorité des étudiants est issue de la classe moyenne divisée, pour le besoin de l'analyse en classe moyenne supérieure et en classe moyenne inférieure⁹¹.

Durant leur première année, les étudiants ont tous eu le module de PSL (pratique systématique de Langue) qui conforte leurs compétences linguistiques.

⁹¹ L'échelle socio-économique utilisée pour permettre cette catégorisation tient compte de l'emploi des parents comme caractère pertinent de regroupement en classe moyenne supérieure, inférieure et ouvrière : la classe ouvrière comprend surtout des agriculteurs ; la classe moyenne inférieure, les professions libérales et les employés d'administration et enfin la classe moyenne supérieure, les cadres (directeurs, ingénieurs, médecins etc.)

TABLEAU 3

LES INDICES DE FRÉQUENCE D'USAGE DU FRANÇAIS ET DES MÉDIAS AU FOYER

	Souvent	Quelquefois	Rarement
Usage du français à la maison	04 (12 %)	20	09
Usage des médias en français			
TV	20 (61 %)	07	06
Radio	03 (9 %)	12	18
Musique	16	13	04
Livres	18	14	01
Magazines	03	10 (33 %)	20 (58 %)
Film	12	11	10

Le Tableau 3 montre que douze pour cent seulement, de nos étudiants emploient souvent le français à la maison contre quatre-vingt-huit qui l'emploient quelquefois, voire rarement.

Alors que deux tiers des étudiants (61 %) disent regarder la télévision, en particulier les programmes en français, la radio est faiblement écoutée (9 %).

Presque la moitié des étudiants ont une préférence pour la musique et la littérature de langue française.

Il est à remarquer le désintéressement des étudiants pour les magazines. (33 % des étudiants les lisent quelquefois, 58 % rarement).

Enfin, les fréquences de consommation des films en français, montrent que l'intérêt porté pour ce média est partagé entre les étudiants.

Après cette analyse, il est évident que ces étudiants regardent en majorité la télévision, et à l'occasion lisent et regardent des films.

Passons ensuite, aux indices d'usage du français dans les situations de la vie quotidienne, avec ses interactions en milieu universitaire et extra-universitaire.

TABLEAU 4**LES INDICES DE FRÉQUENCE D'EXPOSITION AU FRANÇAIS**

	Je n'ai jamais l'occasion de parler français	À certaines occasions, je parle souvent	À certaines occasions, je parle rarement	À toutes les occasions, je parle souvent	À toutes les occasions, je parle rarement
À l'université					
Avec les enseignants	00	16 (48 %)	06	10	01
Avec les camarades*	02	15 (47 %)	05	05	05
Extra-université					
Avec les amis	01	21 (64 %)	09	01	00
Avec la famille	05 (16 %)	07	09 (29 %)	01	09 (29 %)
Dans la rue	04	09 (30 %)	08 (27 %)	00	09 (30 %)

* Un étudiant n'a pas répondu dans cette situation et cinq autres dans les deux dernières.

Le Tableau 4 montre clairement que presque la moitié des étudiants profitent de certaines occasions pour parler en français avec leurs enseignants et camarades.

Les deux tiers des étudiants, soit 64 %, disent profiter quand l'occasion se présente à eux, pour parler en français avec leurs amis.

En famille, les étudiants déclarent employer rarement ou pas du tout le français, même si l'occasion se présentait à eux (74 %). Ces tendances confirment celles qui sont reflétées dans le Tableau 3.

Cinquante-sept pour cent des étudiants déclarent parler rarement le français dans la rue alors qu'une minorité (30 %) déclare parler souvent à l'occasion.

En résumé, pour ce qui est de l'emploi actif du français dans la vie quotidienne : à l'université, la situation où les étudiants font un usage actif du français est lorsqu'ils communiquent avec leurs enseignants et leurs camarades de classe, et beaucoup plus lorsqu'ils communiquent avec leurs amis en dehors de la classe. Cependant, dans la rue ou en famille l'usage du français se fait rare.

5.3 Méthode d'analyse des données linguistiques

Dans une étape initiale, on a dépouillé l'ensemble du corpus pour identifier les contextes de phrases négatives.

Puisque ce travail ne traite que des emplois productifs de *ne*, il a fallu établir une liste de critères d'exclusion. On a suivi les mêmes principes d'exclusion qu'ont adoptés Sankoff et Vincent (1977) (cf. la revue de la littérature au Chapitre 3.).

Nous avons observé les principes d'exclusion suivants : les énoncés sans sujet-clitiques, ont été exclus (ex. *Ne veut pas le faire.*), les énoncés où *ne* est masqué par le contexte phonologique (p.ex. on est pas venu) et les réponses elliptiques telles que *rien, pas tellement* etc.

L'application des principes d'exclusion nous a permis d'identifier l'ensemble des énoncés (N=553) contenant un emploi productif de la négation dans notre corpus. Chaque entretien a été codé selon les caractéristiques du locuteur qui l'a produit. Par exemple, un entretien qui inclut un cas d'emploi variable de *ne*, produit par un locuteur restreint, de sexe masculin, de la classe ouvrière sera codé RGO (dont R= locuteur restreint. G= garçon, O= classe ouvrière). Ce codage nous a permis de constituer une base de données.

En mesurant l'effet des facteurs que l'on peut supposer être corrélés à l'emploi variable de *ne* (classe sociale, sexe, fréquence d'emploi du français, etc.), on a identifié les facteurs qui ont un effet significatif sur l'emploi de *ne* dans l'expression de la négation.

5.4 Les transcriptions

Les entrevues ont été transcrites en orthographe standard aménagée et les deux occurrences des variantes de négation ont été répertoriées. Notre base de données est actuellement constituée de 553 occurrences des deux variantes à l'étude : 250 occurrences d'emploi de la négation double et 303 occurrences d'emploi de la négation simple.

L'appendice III propose des exemples de transcription orthographique aménagée de deux étudiants, un locuteur de la classe ouvrière et une locutrice de la classe moyenne inférieure.

5.4.1 La transcription orthographique

Après le recueil, les données orales sont préparées à l'analyse par la transcription en objet de travail écrit. Pour Calvet : « La transcription a toujours une finalité qui détermine ses principes (transcrire pour une analyse interactionniste ou variationniste... »⁹²

La transcription orthographique, selon Gadet, a pour avantage de « maintenir une lisibilité totale, au plus près de nos habitudes de lecture » et « offre l'avantage aux niveaux morphologique, syntaxique ou discursif de faciliter le repérage des phénomènes grâce au découpage en mots⁹³ ».

5.4.2 Transcriptions orthographiques aménagée

Cette transcription est la plus simple, elle ne tient pas compte des éléments non verbaux, et très peu des éléments paraverbaux (le rire, l'interrogation).

Elle implique d'éviter tout signe de ponctuation (le point, la virgule, la majuscule etc.). Tout est transcrit à la suite et les pauses sont indiquées à l'aide de barres obliques : [/] Pour une pause courte. [//] Pour une pause plus longue. [///] Pour un silence prolongé.

Les rires sont indiqués par le symbole [**], le haussement de la voix par l'utilisation des majuscules, l'allongement vocalique par le signe [:], les passages inaudibles par [XXX] et les chevauchements par les mises entre crochets []. La forme interrogative peut être marquée exceptionnellement par le point d'interrogation [?] pour des raisons de lisibilité.

⁹² L-J Calvet et P. Dumont, 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan, p.12.

⁹³ F. Gadet, 1997, *Le français ordinaire, op.cit.*, p.30.

5.4.3 Les aménagements graphiques

L'aménagement cherche toujours à représenter une prononciation divergeant de ce que laisse attendre la graphie : ellipses, répétitions, particularité de prononciation etc.

Un aménagement fréquent est le *e* muet, comme dans la particule *ne*, dont il est difficile d'en tenir compte. Difficile, aussi, de respecter les contraintes sur sa chute, liées souvent au débit des locuteurs. Il est donc inintéressant de représenter toutes les particularités de l'oral s'il ne sert pas les objectifs de ce que l'on veut donner à voir⁹⁴.

5.5 Hypothèses de la présente étude

Il sera intéressant de voir si les facteurs mentionnés ci-dessous, c'est-à-dire, la classe sociale, le sexe, le niveau de formalité de la communication et le contexte syntaxique joueront un rôle significatif dans l'emploi variable de *ne* en français parlé.

Cependant, il faudra aussi considérer d'autres facteurs qui ne sont guère traités par les études de Sankoff et Vincent (1977), ni d'Ashby (1981). Le principal de ces facteurs est le facteur restriction : fréquence d'emploi du français dans les diverses situations.

À la lumière des résultats des recherches antérieures sur l'emploi variable de *ne*, on a cherché à vérifier les six hypothèses suivantes :

1. Effet de la classe sociale :

On s'attend à ce que les locuteurs de la classe ouvrière emploient moins souvent *ne* que les étudiants des autres milieux sociaux.

2. Effet du sexe :

On s'attend à ce que les garçons produisent le taux le plus élevé de non-emploi de *ne* que les filles.

3. Effet de la filière du BAC :

On s'attend à ce que les étudiants, issus des filières scientifiques, produisent le taux le plus important de non-emploi de la particule *ne*.

⁹⁴ F. Gadet, 2003, *La variation sociale en français*, op.cit., p.29-30.

4. Effet du contexte linguistique :

On s'attend à ce que le type de locution négative (*pas, jamais, rien, plus, personne, aucun*) ait un effet sur la fréquence d'emploi de *ne* et notamment à ce que, comme dans l'étude d'Ashby, l'adverbe *pas* soit la locution la plus favorable au non-emploi de *ne*.

5. Effet du niveau de formalité du sujet de la conversation :

On s'attend à ce que la fréquence d'emploi de *ne* soit corrélée avec le niveau de formalité du sujet de la conversation. Plus celui-ci est élevé, plus l'emploi de *ne* devrait être élevé. Pour vérifier cette hypothèse nous avons distingué deux degrés de formalité au sein de l'ensemble des sujets abordés dans l'entrevue (cf. Tableau 5 et Appendice I pour les questions de l'entrevue).

TABLEAU 5

ÉCHELLE DE FORMALITÉ DES SUJETS ABORDÉS DANS L'ENTRETIEN

1 ^{er} niveau : informel	Questions : Q1, Q2, Q3, Q4, Q6, Q8, Q9, Q10, Q12.
2 ^{ème} niveau : formel	Questions : Q5, Q7, Q11, Q13, Q14, Q15, Q16, Q17, Q18, Q19, Q20.

En consultant l'Appendice I, on voit que le niveau de formalité sur notre échelle correspond aux questions qui traitent de sujets tels que les relations avec les parents l'efficacité de l'enseignement du français, le bon français, etc. Le deuxième niveau correspond à des questions, plutôt informelles, comme la possibilité de voyager à l'étranger et des questions sur des activités agréables pour le locuteur, comme le genre d'émissions de télévision préférées, etc. Celles-ci devraient les amener à parler plus naturellement.

Avec cette catégorisation en deux niveaux, nous avons pu effectuer une analyse de l'effet du niveau de formalité du sujet de la conversation sur l'emploi variable de *ne*, nettement plus systématique.

6. Effet du niveau de restriction dans l'emploi du français (facteur mobilité linguistique) :

On s'attend à ce que les locuteurs restreints emploient *ne* plus souvent que les autres locuteurs car ils communiquent rarement en français dans les situations informelles et sont surtout exposés à la norme standard.

Autre catégorisation, le locuteur non restreint correspond à l'étudiant ayant déclaré parler souvent français dans toutes les situations d'usage, le locuteur semi-restreint correspond à l'étudiant ayant déclaré parler rarement français, voire pas du tout et le locuteur restreint correspond à celui ayant déclaré restreindre son français à la situation de classe.

Dans cette étude et dorénavant, l'alternance des phrases négatives avec ou sans particule *ne* sera désignée en termes d'emploi/non-emploi.

CHAPITRE 6.

ANALYSE DES RÉSULTATS SUR LA VARIATION

CHAPITRE 6. ANALYSE DES RÉSULTATS SUR LA VARIATION

6.0 Introduction

Le but de cette analyse est de déterminer le niveau de fréquence d'emploi/non-emploi de *ne* dans le parler d'un groupe de 33 étudiants de français, exercés par deux types de facteurs. Les facteurs externes sont : la classe sociale, le sexe, la filière du bac, la fréquence d'emploi du français à la maison, l'exposition aux médias en français, le niveau de formalité des sujets de conversation. Le seul facteur interne étudié est la nature de la négation postverbale (*plus, aucun (e), jamais, pas, etc.*)

6.1 Analyse de l'emploi/non-emploi de « *ne* »

6.1.1 Effet des facteurs externe et interne

La linguistique variationniste part du principe que la variation langagière relève de deux types de contraintes : des contraintes linguistiques (internes au système de la langue) et des contraintes socioculturelles (extralinguistiques). C'est la mise en rapport des unes et des autres qui permet d'observer certaines régularités dans la variation linguistique⁹⁵.

Les linguistes variationnistes utilisent les données quantitatives statistiques, créées selon un modèle de corrélations systématiques entre les productions linguistiques et des paramètres sociaux⁹⁶.

Enfin, la présentation des résultats à interpréter est réalisée sous forme de tableaux permettant une exposition directe des corrélations mise en lumière par la recherche.

Le Tableau 6 présente les informations sur la fréquence de l'emploi/non-emploi de *ne* en nombres et en pourcentages.

⁹⁵ F. Gadet, 2003, *La variation sociale en français, op.cit.*, p.67-68.

⁹⁶ *Ibidem.*

TABLEAU 6

RÉSULTAT DES FACTEURS EXTERNE ET INTERNE SUR L'EMPLOI/NON-EMPLOI DE NE

	Emploi de <i>ne</i> (n)	Non-emploi de <i>ne</i> (n)	Emploi de <i>ne</i> (%)	Non-emploi de <i>ne</i> (%)	Total
Classe sociale					
Classe Moyenne Supérieure	33	34	49.3%	50.7%	67
Classe Moyenne Inférieure	161	175	47.9%	52.1%	336
Classe Ouvrière	56	94	37.3%	62.7%	150
Sexe					
Garçon	113	154	42.3%	57.7%	267
Fille	137	149	48%	52%	286
Filière du BAC					
Sciences Humaines	148	191	43.7%	56.3%	339
Science Naturelle et Vie	48	54	47%	53%	102
Langues étrangères	12	19	38.7%	61.3%	31
Niveau de formalité du sujet					
Informel	98	133	42.4%	57.6%	231
Formel	152	170	47.2%	52.8%	322
Type de négation postverbale					
Pas	191	251	43.2%	56.8%	442
Jamais	33	33	50%	50%	66
Aucun	16	8	66.7%	33.3%	24
Autres (personne, plus etc.)	10	11	47.6%	52.4%	21

Premièrement, le Tableau 6 indique 250 emplois de la particule *ne*, c'est-à-dire un taux de 45.2 %. On en déduit un taux de non-emploi de 54.8 %. Ces résultats de non-emploi de la particule *ne* sont faibles par rapport à ceux qui sont trouvés par Ashby (63.4 %) ou Sankoff et Vincent (99.5 %). Mais il est étonnant de trouver un taux de non-emploi de *ne* un peu plus élevé que son emploi, surtout en milieu universitaire.

Une chose est sûre, nos étudiants emploient une norme, qui n'est pas celle diffusée par l'université. Cette norme non-standard, diffusée surtout par les médias francophones et répandue dans la société, supplante la norme standard. Il est donc intéressant d'explorer l'usage que font nos étudiants des médias francophones car ces derniers sont peut-être d'éventuels concurrents à la norme diffusée par l'école. (Hypothèse à vérifier dans Tableau 7)

Revenons aux autres facteurs susceptibles d'avoir un effet significatif sur l'emploi/non-emploi de *ne* : Le Tableau 6 révèle l'existence d'une corrélation linéaire entre les classes socio-économiques et le taux d'emploi de *ne*. En effet, les locuteurs de classe moyenne supérieure ont un taux d'emploi de *ne* de 49.3 %, les locuteurs de la classe moyenne inférieure suivent avec un taux de 47.9 %, enfin, les locuteurs de la classe ouvrière ont le taux le moins élevé (37.3 %). Ceci accrédite notre hypothèse sur l'effet du facteur classe sociale.

La classe moyenne supérieure est plus conservatrice. Elle est plus proche de la norme de référence, prônée par l'école et renforcée par l'usage de l'écrit⁹⁷.

La classe ouvrière avec son taux de non-emploi de 62.7 % se fait la propagandiste de la variante vernaculaire. Cette classe joue la carte de la solidarité et de l'intimité.

Ces résultats confortent notre hypothèse quant à l'existence d'un patron de stratification sociale des variantes.

Le Tableau 6 suggère, aussi, que le discours des étudiants est affecté par le degré de formalité des sujets. Les pourcentages montrent que le taux d'emploi de *ne* augmente à mesure que la

⁹⁷ Cf. J-M. Klinkenberg, « Classe sociale des élèves » in M-L. Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base, op.cit.*, p.85.

formalité des sujets augmente. Ce qui confirme notre hypothèse sur l'existence d'un patron de variation stylistique. Mais, on note que le non-emploi de la particule négative est plus important que son emploi dans le discours formel. Ce constat nous amène à relativiser les résultats et à affirmer que cette variation stylistique reste quand même faible. Ce constat est similaire à celui fait par Sankoff et Vincent (1977).

Examinons ensuite le facteur sexe : on voit que les filles ont un taux d'emploi de la variante standard le plus élevé, *ne* étant maintenu dans 48 % des cas. Par contre ce sont les garçons qui omettent le plus *ne* à hauteur de 57.7 %. Ce constat diffère de celui fait par Ashby.

Les filles sont plus conservatrices. Elles affichent la variante de prestige des classes sociales dominantes (voir l'effet du facteur classe sociale) auxquelles on associe des valeurs telles que le statut, le succès ou l'ascension sociale. (Cf. « Prestige apparent vs prestige latent » in Moreau, 1997, Sociolinguistique, concepts...)

Les garçons sont plus anticonformistes, selon Labov : « Les hommes seraient moins sensibles que les femmes aux normes sociolinguistiques dominantes⁹⁸. »

Il est à remarquer que les étudiants issus des filières « sciences naturelles et vie » possèdent le taux le plus important d'emploi de la variante standard. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces étudiants, peu restreints à la langue au lycée, ont intériorisé la règle quasi automatique d'emploi de la négation double.

Enfin, en relation avec le seul facteur interne examiné dans cette étude : la nature de la négation postverbale. Le Tableau 6 révèle que les étudiants favorisent l'emploi de la particule *ne* avec le deuxième élément *aucun (e)* à 66.7 % ensuite de *jamais* à 50 % et les autres éléments (*rien, plus* etc.) à 47.6 % et en dernier par l'élément *pas* avec seulement 43.2 %. Le taux élevé de 56.8 % de non-emploi de *ne* avec la particule *pas* s'explique par la fréquence discursive de l'élément *pas* par rapport aux autres adjectifs et adverbes de négation, qui

⁹⁸ A. Pillon, « Sexe » in M-L. Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base, op.cit.*, p.260.

favorise alors son omission (251 omissions de *ne* associées à *pas*). Ces résultats corroborent avec ceux d’Ashby qui constate que *pas* est favorable à l’élimination de la particule *ne*.

Ce résultat global de non-emploi de la particule *ne* (54.8 %) est paradoxal. Ces étudiants suivent un enseignement en français standard, la tendance aurait dû être en faveur de la variante standard. On rappelle que le français est langue véhiculaire en Algérie et les Algériens sont très exposés à cette langue dans la vie quotidienne surtout en situation scolaire. L’école diffuse la norme standard, mais elle est aujourd’hui concurrencée par d’autres normes diffusées à travers la télévision, la radio et le livre. Il est donc intéressant d’explorer les autres diffuseurs de normes que sont les médias francophones.

6.1.2 Fréquence d’exposition aux médias en français

TABLEAU 7

INDICES D’EXPOSITION AUX MÉDIAS EN FRANÇAIS ET EMPLOI/NON-EMPLOI DE NE

	Emploi de <i>ne</i> (n)	Non-emploi de <i>ne</i> (n)	Emploi de <i>ne</i> (%)	Non-emploi de <i>ne</i> (%)	(N)
Exposition aux médias en français					
TV					
Souvent	147	194	43%	57%	20
Quelquefois	47	68	41%	59%	07
Rarement	56	41	57.7%	42.3%	06
Radio					
Souvent	35	10	77.7%	22.3%	03
Quelquefois	92	122	43%	57%	12
Rarement	123	171	42%	58%	18
Livres					
Souvent	124	156	44.3%	55.7%	18
Quelquefois	121	133	47.6%	52.4%	14
Rarement	5	14	26.3%	73.7%	01

Il est clair que regarder la télévision est associé au non-emploi de *ne*. En d'autres termes, les étudiants qui déclarent regarder la télévision ont un taux d'emploi de la variante non-standard de 57 %.

La faible exposition de certains étudiants à la télévision (seulement six étudiants) est associée à 57.7 % d'emploi de *ne*, ce qui nous met sur la piste de l'exposition exclusive de ces étudiants à l'enseignement universitaire.

Du reste, on constate que le non-emploi de la particule *ne* est un peu supérieur à son emploi pour tous les autres médias : la radio et le livre.

Ces résultats sont très intéressants, car ils confirment que les étudiants s'approprient la variante vernaculaire par le média le plus en vogue : la télévision. Même la pression de l'écrit à travers la lecture n'a pas d'effet sur l'emploi de la variante standard. Il est probable que ces étudiants lisent des romans policiers caractérisés par un registre plus familier.

6.1.3 Fréquence d'usage du français à la maison

TABLEAU 8

INDICES DE FRÉQUENCE D'USAGE DU FRANÇAIS À LA MAISON ET EMPLOI/NON-EMPLOI DE NE

	Emploi de <i>ne</i> (n)	Non-emploi de <i>ne</i> (n)	Emploi de <i>ne</i> (%)	Non-emploi de <i>ne</i> (%)	(N)
Usage du français à la maison					
Souvent	30	23	56.6%	43.4%	04
Quelquefois	146	168	46.5%	53.5%	20
Rarement	74	112	39.8%	60.2%	09

Premièrement, les résultats de l'analyse des facteurs, présentés dans le Tableau 8 montrent que les quatre étudiants qui parlent souvent français à la maison ont le taux le plus élevé de *ne* (56.6 %). De l'autre côté du spectre, les neuf autres qui parlent rarement, ont le taux le plus faible (39.8 %).

Après ces résultats, on conclut que la variante non-standard est la plus employée, sauf pour ceux qui font un usage du français à la maison (n=4), ceux-là mêmes privilégient un peu plus la variante standard.

6.1.4 Effet du facteur « mobilité linguistique »

Dans une approche qualitative globale des situations d'interaction (situation universitaire/extra universitaire), nous avons cherché à explorer la « mobilité linguistique » (Pour une définition cf. Chapitre 2.) qui caractérise les étudiants de 2^e année licence de français dans la vie quotidienne. Ces étudiants, soumis aux pressions assimilatrices d'une norme exogène, renforcée par l'usage de l'écrit, emploient leurs Français dans des contextes de plus en plus nombreux et larges.

TABLEAU 9

EFFET DU FACTEUR « MOBILITÉ LINGUISTIQUE »

Degré de restriction	Emploi de <i>ne</i> (n)	Non-emploi de <i>ne</i> (n)	Emploi de <i>ne</i> (%)	Non-emploi de <i>ne</i> (%)	(n)
Locuteurs restreints	70	105	40%	60%	10
Locuteurs semi-restreints	100	150	40%	60%	09
Locuteurs non restreints	80	48	62.5%	37.5%	14

Si l'on considère maintenant le cas des locuteurs non restreints. Il est surprenant de constater qu'ils affichent le plus haut taux d'emploi de *ne* (62.5 %). En effet, une explication probable est que ces locuteurs qui emploient souvent le français dans presque tous les domaines de la société, privilégient la variante standard de prestige apprise à l'école.

Le résultat, relatif au non-emploi de *ne*, indique qu'aussi bien les locuteurs restreints que les locuteurs semi-restreints font un emploi aléatoire des variantes de leurs répertoires sociolinguistiques.

Si on prend le groupe de locuteurs restreints, on trouve 60 % de non-emploi de la variante standard et cela va à contre sens du fait que la classe est un espace social associé à la communication en français standard. Ceci démontre la non-maîtrise de ces étudiants de la compétence sociolinguistique.

La compétence sociolinguistique est acquise en situation, dans la pratique : la maîtrise du langage est confortée par une maîtrise des situations. La non-confrontation de certaines personnes à une grande diversité de situations les conduit logiquement à ne pas maîtriser la variation linguistique.

Voyons maintenant de plus près, les scores individuels des étudiants dans l'emploi/non emploi de la particule *ne*. Les données individuelles sont intéressantes à plus d'un titre.

6.1.5 Analyse individuelle du score des 33 étudiants

TABLEAU 10

NOMBRES ET TAUX D'EMPLOI DE « NE » DES 33 ÉTUDIANTS

*(R=Restreint, S=Semi-restreint, N=Non restreint ; F=Fille, G=Garçon ; S= classe Supérieure, I= classe Inférieure, O= classe Ouvrière).

Locuteur, sexe et classe sociale.	Nombre de <i>ne</i>	Taux de <i>ne</i> (%)	Les locutions négatives employées
1 R F I	00/15	0%	-----
2 N F O	01/12	8.3%	Pas (01)

3 S F I	05/19	26.3%	Pas (04) Aucun (01)
4 R F I	11/16	68.7%	Pas (10) Aucun (01)
5 S F S	06/16	37.5%	Pas (06)
6 N F I	08/15	53.3%	Pas (07) Personne (01)
7 S G O	13/16	81.2%	Pas (10) Jamais (01) Aucun (02)
8 R G O	06/13	46.1%	Pas (02) Jamais (04)
9 R G I	15/20	75%	Pas (12) Aucun (02) Autres (01)
10 S G O	10/16	62.5%	Pas (08) Aucun (02)
11 N F I	01/04	25%	Que (01)
12 R G S	12/18	66.6%	Pas (11) Jamais (01)
13 S F S	4/16	25%	Pas (02) Jamais (02)
14 R F I	03/12	25%	Pas (03)
15 S G I	07/35	20%	Pas (06) Jamais (01)
16 S G I	11/23	47.8%	Pas (11)
17 R G O	02/22	9%	Pas (01) Aucun (01)
18 R G O	02/26	7.7%	Pas (02)
19 N G I	12/18	66.6%	Pas (06) Jamais (04) Personne (02)
20 R G I	12/22	54.5%	Pas (11) Aucun (01)
21 S G O	05/19	26.3%	Pas (04) Plus (01)
22 R F I	07/11	63.6%	Pas (04) Jamais (03)
23 S F I	13/17	76.5%	Pas (06) Jamais (06) Aucun (01)
24 N F O	12/12	100%	Pas (09) Jamais (01) Aucun (01) pers (01)
25 N F S	11/17	64.7%	Pas (11)
26 N F I	12/17	70.6%	Pas (08) Jamais (03) Aucun (01)
27 S F I	00/07	0%	-----
28 S F I	07/17	41.2%	Pas (04) Jamais (03)
29 S G I	06/19	31.6%	Pas (06)
30 N F I	15/15	100%	Pas (10) Jamais (03) Aucun (01) pers (01)
31 N F I	08/18	44.4%	Pas (07) Aucun (01)
32 S F I	08/16	50%	Pas (05) Jamais (01) Que (01) Pers (01)
33 S F O	05/14	35.7%	Pas (04) Jamais (01)

Le Tableau 10 montre que dans l'ensemble des scores individuels des étudiants, neuf scores sont bas (scores inférieurs à 27 %), une douzaine sont très bon (scores supérieurs à 53 %). Le Tableau 10 suggère une division en trois catégories.

Premièrement, parmi ceux qui ont un score bas (1, 2, 15, 17, 18) quatre sont des étudiants restreints à l'école. La tendance de ce groupe est portée sur l'omission de la particule *ne* dans les cas de sujets formels (pour les chiffres, voir l'appendice III). Ces omissions importantes qui ont infirmé notre hypothèse (voir la discussion du facteur restriction) sont peut-être la conséquence de la relation enquêteur/enquêté, perçue comme très familière. (Les enquêteurs et enquêtés, ayant le même âge et le même niveau d'étude, se sont retrouvés dans un réseau de pairs).

Deuxièmement, parmi ceux qui ont des scores élevés (4, 7, 9, 10, 12, 19, 22-26, 30), 50% sont des étudiants restreints. La tendance de ce groupe est portée sur la variante standard. Ces étudiants emploient *ne* à 75% dans les conversations sur des sujets informels.

Troisièmement, les étudiants restants (au nombre de onze), trois tendances sont distinguées :

- Ceux qui ont une tendance à un style formel (6, 16, 28). Dans un discours sur des sujets informels, ces étudiants produisent 55% de phrases par double négation.

- Ceux qui ont une tendance à un style informel (29, 31, 32). Dans un discours sur des sujets formels, ces étudiants produisent 52% de phrases par simple négation.

Et enfin, ceux qui sont les plus proches de la maîtrise des variantes linguistiques (3, 5, 8, 13, 33). Ces étudiants produisent 59% de phrases à double négation dans un discours sur des sujets formels et 95% de phrases à simple négation dans un discours sur des sujets informels. Ceux-là même sont investis d'une compétence sociolinguistique.

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

RÉSUMÉ ET CONCLUSION

William Labov propose d'aborder la linguistique sous une nouvelle perspective, par une observation sociale et stylistique, à travers le « degré de conscience que les locuteurs ont des variantes présentes dans leur parler et dans celui des membres de leur communauté⁹⁹ ».

L'objectif des travaux de Labov est de rendre compte de la structure des variations, présente à l'intérieur même d'une communauté linguistique¹⁰⁰.

La méthode variationniste met en relation directe, des variables linguistiques (par exemple, l'utilisation partielle ou non de la négation « ne... pas ») et des variables extralinguistiques (exemples : le sexe, l'âge ou encore la classe sociale des individus) de manière quantitative.

Les variables linguistiques sont sélectionnées et réparties au sein d'une communauté de locuteurs précise, et tiennent compte des diverses situations discursives.

L'intérêt de cette méthode est manifeste. Elle permet, par exemple, de démontrer des comportements différentiels entre des catégories sociales spécifiques (homme/femme, contexte formel/non formel, etc.)

Au terme de la présente étude, on retient que dans le parler des étudiants, on observe :

- Une tendance au non-emploi de la particule *ne* dans l'expression de la négation.
- L'effet du facteur sexe sur l'emploi variable de la particule *ne*.
- L'effet de la classe sociale et du niveau de formalité de la communication sur l'emploi variable de la particule *ne*.
- L'effet de la locution postverbale sur l'emploi variable de la particule *ne*.
- L'effet de la filière du Bac sur l'emploi variable de la particule *ne*.
- L'effet du facteur « mobilité linguistique » sur l'emploi variable de la particule *ne*.

⁹⁹ P. Thibault, « Variationniste (L'approche -) » in M.L. Moreau (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, *op.cit.*, p.285.

¹⁰⁰ W. Labov, 1976, *sociolinguistique*, *op.cit.*, p.258.

Nos étudiants sont exclusivement issus de la classe sociale moyenne, et la majorité ont un baccalauréat lettres et sciences humaines. Ensuite, ils sont peu exposés au français à la maison et aux médias, à l'exception de la télévision.

Il a été montré que nos étudiants emploient les deux variantes documentées dans la revue de littérature, la variante standard et la variante non-standard. La fréquence de cette dernière est autour de 54.8%. On constate aussi, que le taux de non-emploi de *ne* par nos étudiants est plus bas que ceux qui sont documentés par Sankoff et Vincent (1977) ou Ashby (1981).

Ce qui est le plus intéressant, c'est la propagation de la variante vernaculaire dans le milieu de l'université par le canal de la télévision. Il est clair que nos étudiants favorisent la variante non-standard, au point qu'elle fait partie intégrante de leur répertoire sociolinguistique actif.

L'effet des facteurs externes et internes, sur le choix des variantes, est comparable à celui trouvé dans d'autres études. Si on compare nos résultats avec ceux des autres recherches sur l'emploi variable de *ne*, on peut constater plusieurs points de convergence :

Concernant l'effet de la classe sociale, on a trouvé que les étudiants ont affiché un patron de stratification sociale comparable à celui documenté par Sankoff et Vincent (1977) dans leur étude du français de Montréal.

Pour ce qui est du niveau de formalité, on a trouvé que les étudiants affichent un faible taux d'emploi de *ne* quand ils parlent de sujets formels. Ceci est aussi vrai dans l'étude de Sankoff et Vincent (1977). La fréquence d'emploi/non-emploi de *ne* varie marginalement avec le niveau de formalité. On parle alors de valeurs stylistiques faibles. Le fait que les étudiants affichent un patron de stratification sociale, et qu'au même temps, ils n'affichent pas un patron de variation stylistique clair, peut nous amener à penser que les étudiants emploient l'une ou l'autre des variantes de façon aléatoire. Il est possible que l'enregistrement des étudiants en contexte clairement formel (en classe par exemple) ou clairement informel (conversation entre pairs), serait plus indicatif.

Autre point de convergence, cette présente étude a montré la tendance au non-emploi de *ne*, plus fréquente avec *pas* qu'avec d'autres négations postverbales, comparable à celle trouvée par Ashby (1981). Ce dernier a trouvé que la locution *pas* favorise plus le non-emploi de *ne*.

La nature du deuxième élément négatif a un effet notable sur l'emploi/non-emploi de *ne*. On a trouvé que le non-emploi de *ne* est favorisé par l'élément négatif le plus fréquemment associé à la particule *ne*, c'est-à-dire la locution *pas*.

Au terme de l'influence de la filière du Baccalauréat, on a montré que les littéraires, plus nombreux dans l'étude, omettent la particule plus fréquemment et que les filles, plus nombreuses, omettent plus souvent que les garçons.

Enfin, nos étudiants qui disent restreindre leurs Français en classe, font un usage non négligeable de la variante non-standard, caractéristique du parler familial. Par contre les étudiants peu restreints au français, qui font un usage du français dans toutes les situations de communication, privilégient la variante standard de prestige.

L'emploi du français est sans conteste, le facteur le plus important de la variation en français que l'analyse a montré.

Une analyse qualitative des scores individuels des étudiants, a clairement identifié le groupe qui maîtrise le plus la variation sociostylistique, c'est-à-dire qui a la capacité d'utiliser la variante standard dans les contextes formels et la variante non-standard dans les contextes les plus informels. C'est le seul groupe qui n'a pas subi ni l'effet de la standardisation ni l'effet de la situation d'enquête.

En conclusion, nos étudiants sont loin de faire le choix des variantes linguistiques appropriées, ils sont loin d'avoir la compétence sociolinguistique qui caractérise les locuteurs natifs de français. Le système scolaire a une place centrale dans le processus d'imposition d'une norme comme « légitime »¹⁰¹. Ainsi, l'écrit y est survalorisé. L'école inculque la norme, la frontière entre ce qui est correct et ce qui ne l'est pas, elle impose la reconnaissance

¹⁰¹ Le terme de « légitime » ou « langue légitime » est emprunté à Bourdieu. (P. Bourdieu, 1982, *Ce que parler veut dire – L'économie des échanges linguistiques*, op.cit.)

de « la langue légitime ». Quand on se demande, si ce qu'on dit ou écrit est français ou non, on manifeste ce sentiment normatif de reconnaissance de la variété légitime et ce sentiment de doute par rapport à ses propres pratiques. C'est le signe que l'on a bien intégré la reconnaissance, mais pas la connaissance.

L'école n'enseigne pas la capacité pratique, à utiliser « la langue légitime » en situation. Pour obtenir un répertoire le plus large, il faut avoir été confronté pratiquement à diverses situations pour s'y adapter.

La thèse de la situation de reproduction des normes exogènes de France est particulièrement criante. Celle-ci peut se perpétuer parce qu'il existe une complicité implicite entre enseignants et enseignés, de l'illusion à une référence implicite à une norme censée être partagée par tous les membres de la communauté linguistique. Ce modèle s'accompagne d'un rapport au langage fondé sur la distanciation par rapport à l'objet du discours, rapport caractérisé par la domination. La langue ne saurait s'expliquer sans tenir compte des forces sociales à l'œuvre dans la société.

La compétence sociolinguistique est acquise en situation, dans la pratique (une maîtrise du langage confortée par une maîtrise des situations). La non-confrontation de certaines personnes à une grande diversité de situations les conduit logiquement à ne pas maîtriser ces situations.

Il découle que la compétence d'une langue vaut ce que valent ceux qui la parlent, le débat sur la valeur relative des langues ne peut être tranché sur le plan linguistique : les linguistes ont raison de dire que toutes les langues se valent linguistiquement, ils ont tort de croire qu'elles se valent toutes socialement.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- ASHBY W., 1981, « The loss of the negative particle *ne* in French: a syntactic change in progress », *Language*, n° 57, No. 3, pp. 674-687.
- BAYLON C., 1996, *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Paris, Nathan.
- BÉDARD É. et MAURIS J., 1983, *La norme linguistique*, Québec et Paris, Conseil de la langue française et Le Robert.
- BENMESBAH A., 2003, «Algérie :un système éducatif en mouvement », *Le Français dans le monde*, n° 330, CLE.
- BLANCHET A. et GOTMAN A., 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan.
- BLANCHET A., GHIGLIONE R., MASSONNAT J. et TROGNON A., 2000, *Les techniques d'enquête en sciences sociales*, Paris, Dunod.
- BLANCHET Ph., 2000, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno sociolinguistique*, Rennes, Presses de l'université de Rennes.
- BOUDON R., 1995, *Les méthodes en sociologie*, Que sais-je ? n° 1334, Paris, PUF.
- BOUHAÏK S., 2003, « Situation linguistique en Algérie : La société prend langue(s)», *El Watan*.
- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire –L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- BOURDIEU P. (dir.), 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil, Collection Point.
- BOYER H. (dir.), 1996, *Sociolinguistique : territoires et objets*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.
- BOYER H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.
- CALVET L.-J., 1993, *Sociolinguistique*, Que sais-je ? n° 2731, Paris, PUF.

- CALVET L.-J. et DUMONT P., 1999, *L'enquête sociolinguistique*, Paris, l'Harmattan.
- CENTRE NATIONAL (d') ÉTUDES (et d') ANALYSE (pour la) PLANIFICATION,
Sept 1999, « La lettre du CNEAP », *Journal de L'Université Algérienne*, n° 138,
- DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L., MARCELLESI Ch., MARCELLESI J.-B. et
MEVEL J.-P., 2002, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- FREI H., 1929, *La grammaire des fautes*, Genève, slatkine.
- GADET F., 1997, *Le français ordinaire*, 2^e éd. revue, Paris, Armand Colin.
- GADET F., 2003, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GADET F., 2003, « Derrière les problèmes méthodologique du recueil des données »,
[en ligne] *Texto* ! [réf. juin/septembre 2003], Disponible sur Internet : <URL :
http://www.revue-texto.net/inédits/Gadet_Principes.html>.
- GRANDGUILLAUME G., 1998, « Arabisation et légitimité politique en Algérie » [en ligne],
Langues et Pouvoir de l'Afrique du Nord à l'Extrême-Orient, EdiSud,
p.17-23. Disponible sur Internet : <URL : <http://www.grandguillaume.free.fr/>>.
- GRANDGUILLAUME G., 2004, « Les langues au Maghreb : des corps en peine de Voix »
[en ligne], *Esprit, Immobilismes au Maghreb*, N°10, p.92-102. Disponible sur Internet :
<URL : <http://www.grandguillaume.free.fr/>>.
- GRANDGUILLAUME G., 2006, « Langue arabe en Algérie et à Mayotte » [en ligne],
Communications au colloque sur le bilinguisme à Mayotte, 20 au 24 mars 2006.
Disponible sur Internet : <URL : <http://www.grandguillaume.free.fr/>>.
- HYMES D. H., 1984, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier/CREDIF.
- LABOV W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris, Édition de Minuit.
- MINISTÈRE (de l') ÉDUCATION NATIONALE., Direction de la Planification, Sous
Direction des Statistiques, Données statistiques 1995/1996.
- MOIRAND S., 1982, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Paris, Hachette.
- MOREAU M.-L. (éd.), 1997, *Sociolinguistique, concepts de base*, Spritmont, Mardaga.

- O. G., 2002, « l'Algérie dit oui à la francophonie », *Le Quotidien d'Oran*, 19 octobre.
- PORTAL-ÉDUCATION-AFRICA, 2005, « Système éducatif » [en ligne], *Encyclopédie libre*, [réf. du 2 août 2005]. Disponible sur Internet : <URL : <http://www.portal-education-africa.org/wiki>>.
- ROBILLARD D. (de) et BENIAMINO M. (dir.), 1993 et 1995(2^e vol.), *Le français dans l'espace francophone*, Paris, Champion.
- SANKOFF G. et VINCENT D., 1977, « L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal », *Le Français Moderne*, n° 45, pp.243-254.
- TALEB-IBRAHIMI K., 1995, *Les algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Dar al Hikma.
- WIDDOWSON H. G., 1981, *Une approche communicative de l'enseignement des Langues*, Paris, Hatier-CREDIF.

APPENDICES

APPENDICE I

QUESTIONS D'ENTREVUE DES ÉTUDIANTS

DE 2^e ANNÉE LICENCE DE FRANÇAIS

CONSIGNES

- 1) Utiliser les éléments déjà contenus dans la question.
- 2) Utiliser la structure sujet-verbe-complément.
- 3) Éviter les réponses par oui/non, les phrases elliptiques genre *sais pas, *aucune idée etc.

QUESTIONS

Prénom (pour ceux qui souhaitent l'anonymat, pseudonyme ou numéro)

Q1 : Est-ce que tu regardes toujours les émissions algériennes sur Canal Algérie ?

Q2 : Est-ce que tu écoutes souvent la radio chaîne 3 ?

Q3 : Est-ce que tu regardes les films français ?

Q4 : Est-ce que tu as déjà vu « *Les visiteurs : les couloirs du temps* » ?

Q5 : Est-ce que les jeunes s'entendent toujours avec leurs parents ? Pourquoi ?

Q6 : Est-ce que tu détestes quelqu'un ? Pourquoi ?

Q7 : Est-ce que tu es déjà allé en France ? Pourquoi ?

Q8 : Est-ce tu dépends toujours de tes parents ? Est-ce que tu as une personne sur qui compter ?

Q9 : Est-ce que tu lis les romans policiers ?

Q10 : Est-ce que tu as lu « *l'Espoir* » de MALRAUX ?

Q11 : Est-ce que tu as une quelconque relation privilégiée avec le chef de département ?

Q12 : Est-ce que tu vas toujours à ton ancienne école primaire ?

Q13 : Est-ce que la façon d'enseigner à l'université est efficace ?

Q14 : Est-ce qu'il reste beaucoup de compétence en Algérie ?

Q15 : Les Algériens, sont-ils unilingues ?

Q16 : Est-ce que tu parles français avec tes amis ? En classe/hors classe ?

Q17 : Est-ce que les étudiants parlent le « bon français » ?

Q18 : Est-ce que les Français eux-mêmes parlent le « bon français » ?

Q19 : Est-ce qu'il est stupide de parler français ?

Q20 : Est-ce tu comptes rester en Algérie ? Pourquoi ?

APPENDICE II

QUESTIONNAIRE SOCIOBIOGRAPHIQUE

Prénom (Pour ceux qui souhaitent l'anonymat : pseudonyme ou numéro)

Daïra : Profession du père : De la mère :

Année du (des) bac(s) : Filière du (des) bac(s) :

Mettre une croix dans le cadre approprié

Langue parlée à la maison :

	Souvent	Quelquefois	Rarement
Kabyle			

	Souvent	Quelquefois	Rarement
Français			

Usage des Médias en français

	Souvent	Quelquefois	Rarement
Télévision			
Radio			
Musique			
Livres			
Magazines			
Film			

Usage du français

À l'université En classe :

	Je n'ai jamais l'occasion de parler français	À certaines occasions, je parle souvent	À certaines occasions, je parle rarement	À toutes les occasions, je parle souvent	À toutes les occasions, je parle rarement
Avec les enseignants					
Avec les camarades					

Extra-université

Ami (es)					
Famille					
La rue					

APPENDICE III

EXEMPLES DE TRANSCRIPTIONS ORTHOGRAPHIQUES

AMÉNAGÉES

Information sur le locuteur

Locuteur : RGO [Restreint/Garçon/classe Ouvrière]	
Classe d'âge	19-20 ans
Filière du bac	Lettres et Sciences Humaines
Langue maternelle	Le kabyle
Niveau d'études	Étudiant en 2 ^e année français

E [Enquêteur] L [locuteur]

E : est-ce que tu regardes toujours les émissions algériennes sur canal Algérie ?

L : non je n' regarde pas toujours les émissions algériennes sur canal Algérie [E : pourquoi ?]

L : euh / parce que ça m'intéresse pas **

E : est-ce que tu écoutes souvent la radio chaîne 3 ?

L : non je n'écoute pas / souvent la chaîne 3 [E : pourquoi ?] E : euh / pourquoi je n'écoute

pas toujours ? // j'écoute autre chose / voilà

E : est que tu regardes les films en français ?

L : oui je regarde les films en français

E : est ce que tu as déjà vu les visiteurs / les couloirs du temps ?

L : non je l'ai pas vu / je n'ai pas vu les visiteurs / les couloirs du temps

E : est que les jeunes s'entendent toujours avec leurs parents ?

L : non / les jeunes ne s'entendent pas souvent avec leurs parents [E : pourquoi ?] L : pour des raisons : sociales ou bien [E : une phrase verbale si possible] L : les jeunes ne s'entendent pas toujours avec leur parent à cause des : parce que : il y a une différence de raisonnement avec leurs parents

E : est ce que tu détestes quelqu'un ?

L : oui / je peux dire oui

E : est- ce que tu as une personne sur qui compter ?

L : oui / j'ai une personne sur qui compter

E : est-ce que tu es déjà allé en France ?

L : je n'suis pas allé en France [E pourquoi ?] L : je n'ai pas l'occasion d'aller en France

E : est-ce que tu lis les romans policiers ?

L : non / je lis pas / je ne lis pas les romans policiers

E : est ce tu as lu l'espoir de Malraux ?

L : je n'ai pas lu l'espoir de Malraux

E : est-ce que tu as une quelconque relation privilégiée avec le chef de département ?

L : non / je n'ai aucune relation privilégiée avec le chef de département

E : est-ce que tu vas toujours à ton école primaire ?

L : oui / je vais toujours à mon école primaire

E : est-ce que la façon d'enseigner à l'université est efficace ?

L : non / je vois pas : d'efficacité / dans / la façon d'enseigner à l'université

E : penses-tu que beaucoup de compétence en Algérie ?

L : oui / je crois qu'il reste beaucoup de compétence

E : est-ce que tu parles français hors classe avec tes amis ?

L : non je n' parle pas français hors classe // pas souvent

E : est que les étudiants parlent le bon français ?

L : non / je pense pas / les étudiants ne parlent pas // le bon français avec / voilà

E : est ce que les Français eux-mêmes parlent le bon français ?

L : euh // peut être ils parlent / je n'sais pas : [E : il y a des idées reçues comme quoi les

Français : il y a des idées reçues / alors à cette question : est-ce que les Français parlent le bon

français /est-ce que tu as une idée ?] L : je n'ai aucune idée bon DI LI film AHATH (mélange de kabyle)

E : est-ce qu'il est stupide de parler français ?

L : il n'est plus stupide

E : est-ce tu comptes rester en Algérie ?

L : euh / dans l'avenir je pense pas / je pense pas rester en Algérie

Information sur la locutrice

Locutrice : SFI [Semi-restreinte/ Fille/ classe moyenne Inférieure]	
Classe d'âge	19-20 ans
Filière du bac	Lettres et Sciences Humaines
Langue maternelle	Le kabyle
Niveau d'études	Étudiante en 2 ^e année français

E : est-ce que tu regardes toujours les émissions algériennes sur canal Algérie ?

L : non je n'ai jamais vu des émissions algériennes sur canal Algérie

E : est-ce que tu écoutes souvent la radio chaîne 3 ?

L : quelquefois je l'écoute bien / oui

E : est que tu regardes les films français ?

L : oui : toujours toujours je vois des films français

E : est ce que tu as déjà vu les visiteurs : les couloirs du temps ?

L : oui / je les-z- ai déjà vu

E : est que les jeunes s'entendent toujours avec leurs parents ?

L : euh : je pense / qu'ils entendent rarement / avec eux [toujours] // qu'ils entendent toujours / avec eux [E : pourquoi ?] L : j'ai pas de réponse

E : est ce que tu détestes quelqu'un ?

L : non / je n'déteste / je n'déteste pas XXX /// hein / non / je n'déteste aucun

E : la relation avec le professeur est-elle bonne ?

L : oui / elle est bonne [I pourquoi ?] L : pourquoi /// j'ai pas de réponse

E : est-ce que tu es déjà allé en France ?

L : non / je ne suis jamais allé en France [E : pourquoi ?] L : j'ai pas eu l'occasion **

E : est-ce que tu dépends toujours de tes parents ?

L : oui / je dépends toujours de mes parents

L : oui / j'en ai une personne à : sur qui compter

E : est-ce que tu lis les romans policiers ?

L : non je n'ai jamais lu / des romans policiers

E : t'as pas lu par exemple l'espoir de Malraux ?

L : non / pas du tout / je n'ai jamais lu

E : est-ce que tu as une quelque /quelconque relation privilégiée avec le chef de département ?

L : non / je n'ai jamais eu de relation privilégiée avec le chef de département

E : est-ce que tu vas toujours à ton ancienne école primaire ?

L : non je n'ai jamais eu l'occasion d'y aller

E : penses-tu que la façon d'enseigner à l'université est efficace ?

L : pas du tout // je ne pense que : je ne pense pas que l'enseignement / à l'université est efficace

E : penses-tu qu'il reste beaucoup de compétence en Algérie ?

L : je crois que : qu'il reste beaucoup de compétence en Algérie / oui [E : pense-tu qu'il reste / bon ///]

E : les Algériens sont-ils unilingues ?

L : non / les Algériens ne sont : pas unilingues

E : quand tu es avec tes amies parles-tu français ?

L : oui : quelquefois [E : hors classe ?] L : aussi // aussi / je parle le français / hors classe

E : est que les étudiants parlent le bon français ?

L : non / je n'pense pas que les étudiants parlent le bon français

E : est ce que les Français eux-mêmes / est ce que les Français eux-mêmes parlent le bon français ?

L : j'ai pas de réponse

E : est-ce qu'il est stupide de parler français ?

L : non / elle n'est pas stupide de parler le français

E : est-ce tu comptes rester en Algérie ?

L : non / je n'compte pas rester en Algérie [pourquoi ?] L : j'aimerais bien : faire des études ailleurs

APPENDICE IV

NOMBRES ET TAUX INDIVIDUELS DES ÉTUDIANTS DANS LEURS EMPLOIS/NON EMPLOIS DE « NE » SELON LE DEGRÉ DE FORMALITÉ

*(R=Restreint, S=Semi-restreint, N=Non restreint ; F=Fille, G=Garçon ; S= classe Supérieure, I= classe Inférieure, O= classe Ouvrière).

Locuteur, sexe, classe sociale.	Sujets informels		Sujets formels		Sujets informels		Sujets formels	
	Emploi/non emploi de <i>ne</i> (n)		Emploi/non emploi de <i>ne</i> (n)		Emploi/non emploi de <i>ne</i> (%)		Emploi/non emploi de <i>ne</i> (%)	
1 R F I	00	06	00	09	0%	100%	0%	100%
2 N F O	00	06	01	05	0%	100%	17%	83%
3 S F I	00	09	05	05	0%	100%	50%	50%
4 R F I	05	03	06	02	62.5%	37.5%	75%	25%
5 S F S	00	07	06	03	0%	100%	67%	33%
6 N F I	02	04	06	03	33%	67%	67%	33%
7 S G O	06	02	07	01	75%	25%	87.5%	12.5%
8 R G O	01	06	04	01	14%	86%	80%	20%
9 R G I	06	01	09	04	86%	14%	69%	31%
10 S G O	04	03	06	03	57%	43%	57%	43%
11 N F I	01	01	00	02	50%	50%	0%	100%
12 R G S	06	03	06	03	67%	33%	67%	33%

13 S F S	00	08	04	04	0%	100%	50%	50%
14 R F I	00	04	03	05	0%	100%	37.5%	62.5%
15 S G I	02	07	05	21	22%	78%	19%	81%
16 S G I	06	05	05	07	54.5%	45.5%	42%	58%
17 R G O	00	06	02	14	0%	100%	12.5%	87.5%
18 R G O	00	10	02	14	0%	100%	12.5%	87.5%
19 N G I	07	01	05	05	87.5	12.5%	50%	50%
20 R G I	03	04	09	06	43%	57%	60%	40%
21 S G O	02	07	03	07	22%	78%	30%	70%
22 R F I	02	03	05	01	40%	60%	83%	17%
23 S F I	05	01	08	03	83%	17%	73%	27%
24 N F O	04	00	08	00	100%	0%	100%	0%
25 N F S	06	00	05	06	100%	0%	45%	55%
26 N F I	06	01	06	04	86%	14%	60%	40%
27 S F I	00	04	00	03	0%	100%	0%	100%
28 S F I	03	00	04	10	100%	0%	28.6%	71.4%
29 S G I	02	08	04	05	20%	80%	44.5%	55.5%
30 N F I	07	00	08	00	100%3	0%	100%	0%
31 N F I	02	04	06	06	33%	67%	50%	50%
32 S F I	03	03	05	05	50%	50%	50%	50%
33 S F O	01	06	04	03	14%	86%	57%	43%